

Saint-Philibert

Sant Filibert

N°10



- Les 40 ans du conservatoire du littoral
- La semaine du développement durable
- Exposition Anna Le Bail



Permanences des élus

) **Édito**
Page 3

) **Actualités**
Pages 4 et 5

) **Vie Municipale**
Page 6 à 11

) **Vie Scolaire**
Pages 12 et 13

) **Vie Sociale**
Page 14

) **Enfance / Jeunesse**
Page 15 à 17

) **Environnement**
Page 18 à 22

) **Vie Culturelle**
Page 24 à 26

) **Rétrospective**
Page 27

) **Vie Associative**
Page 28 à 34

) **Vie Nautique**
Page 34

) **Calendrier
des Manifestations**
Page 35

) **Les Numéros Utiles**
Page 35

- François Le Cotillec - Maire :
Sur rendez-vous
- Jean-Luc Scoarnec - 1^{er} Adjoint
Urbanisme, travaux, équipements
côtiers et mouillage
Mardi 9h30 / 12h sur rendez-vous
- François Bruneau - 2^{ème} Adjoint
Finances, Personnel
Jeudi 10h / 12h sur rendez-vous
- Michèle Escats - 3^{ème} Adjointe
Communication, Culture
et Affaires Scolaires
Lundi 10h / 12h sur rendez-vous
- Marie-Claude Devois - 4^{ème} Adjointe
Environnement, tourisme, patri-
moine
et associations
Lundi 10h / 12h sur rendez-vous
- Philippe Flohic - 5^{ème} Adjoint
Affaires Sociales
Jeudi 10h / 12h sur rendez-vous



• Exposition Anna Le Bail

Édito

Avant la période estivale, la commune a fait les derniers préparatifs pour accueillir vacanciers et touristes. Les meilleures organisations butent parfois sur des détails, les dépôts de déchets sur la voie publique ou les espaces naturels sont souvent jugés très sévèrement par les visiteurs.

C'est pour cela que cette année, nous avons supprimé les deux points de collecte de Pen er Ster et des Presses, points noirs en matière d'image pour la commune. Je rappelle qu'il reste des poubelles à disposition des résidences secondaires et principales, se renseigner à la mairie. La nouvelle éco-station sera dotée d'une surveillance vidéo. Notre vigilance permettra de prendre en flagrant délit les dépôts d'objets divers, autres que des ordures ménagères.

Nouvel équipement pour la plage de Kernevest : un poste de secours avec maîtres nageurs sauveteurs, vous pourrez donc profiter de cette plage en toute quiétude, la baignade sera surveillée.

Pennad-Stur

E-raok an hañv emañ bet aprestet ar gumun evit degemer ar vakañserion hag an douristed. An aozadurioù gwellañ a c'hell bout kousiet gwezhavez gant traoùigoù, neoazh : al lastez àr an hentoù pe en tachadoù natur, lakaomp, a vez gwelet fall-put lies-mat gant an dud ag an diavaez.

An dra-se zo kaoz hon eus lamet an daou lec'h dastum e Pennar Stêr hag e Pres Porzh Gwenn : ur skeudenn fall a roent ag ar gumun. Degas a ran da soñj e chom poubellennoù evit an tier hañv hag an tier pennañ ; evit gouiet hiroc'h, gwellit gantan ti-kêr. Video-evezhiet e vo an ekolec'h nevez ivez. Evel-se e c'hellimp pakiñ en o gwall ar re a laosko eno traoù estroc'h evit lastez-ti.

Un avedur nevez zo àr aodKernevest : ur post-sikour gantmistri neuñverion saveteerion.Gelliñ a rahet bourriñ ag an draezhenn-se disoursi-kaer, neuze, pandeogwir e vo evezhiet ar c'houronkiñ.

Comme je l'ai déjà précisé à l'association culturelle Ti douar Alré, je suis très attaché à la langue et à la culture bretonnes, et nombreux sont ceux qui veulent voir vivre cette culture en Bretagne. Ce sont nos racines, mieux les connaître nous permet de respecter les autres à travers la diversité de leurs cultures et de leurs modes de vie. Malheureusement, la langue bretonne reste en danger, il faut continuer à agir pour la pérenniser et mettre en œuvre une politique linguistique éducative cohérente, comme cela se fait dans les écoles bilingues, une politique adaptée et efficace.

Le territoire alréen affiche aujourd'hui une dynamique et une diversité culturelle très forte qui se traduisent dans l'essor et le développement créatif de nombreux modes d'expression. Cette dynamique offre des opportunités de développement culturel et économique, de cohésion sociale et territoriale que nous, les élus de proximité, devons soutenir.

C'est pour cette raison que le conseil municipal de Saint-Philibert a voté à l'unanimité l'adhésion à la charte de la langue bretonne « YA D'AR BREZHONEG ». Le premier événement culturel bilingue sur la commune sera la commémoration du cinquantenaire de la disparition de la gardienne du phare de Saint-Philibert, Anna Le Bail. Exposition autour du Phare de Kernevest, du 12 juillet au 20 septembre 2015.

Je vous invite à consulter l'agenda de l'été sur le site internet de la mairie, ou à vous procurer la brochure de l'office du tourisme, dans laquelle est inclus cet agenda. De nombreuses activités culturelles ou de loisirs vous sont proposées. Que vous soyez amateur de vieilles pierres ou découvreur de chemins de randonnées, plaisancier ou sportif convaincu, Saint-Philibert vous offre un éventail de possibilités pour découvrir notre magnifique commune.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter de très bonnes vacances.

Le Maire - François Le Cotillec

Evel ma'm eus lâret dija d'ar gevredigezh sevenadurel Ti douar Alre, emañ tomm ma c'halon ouzh yezh ha sevenadur Breizh ha kalz tud a faot dezhe gwelet ar sevenadur-se bev e Breizh. Hor gwrizioù eo ha dre o anaout gwell e c'hellomp respetiñ ar re arall, lies o sevenadurioù hag o modoù beviñ. En arvar e chom ar brezhonég, siwazh ; emañ ret labourat c'hoazh evit ma chomo bev ha lakaat ur politikerezh yezh poellek e pleustr er skolioù, evel ma vez graet er skolioù di- vyezhek, ur politikerezh a-fetepañs hag efedus.

Kreñv eo ar birvilh hag andiseurted sevenadurel e bro an Alre, ha se a weler-gantlañs ha kresk traoù a bep seurt a-fet sevenadur. Ar birvilh-se a ro tu da ziorren ar sevenadur hag an ekonomiezh, da unvaniñ ar gevredigezh hag ar vro, ha mat eo deomp-ni, dilennidi a-dost, en harpiñ.

An dra-se zo kaoz emañ bet asantet a-unvouezh gant kuzul-kêr Lokfiliberzh siniñ ar garta « YA D'AR BREZHONEG ». An abadenn sevenadurel divyezhek kentañ er gumun e vo evit kounaat hanter-c'hant vlezmarv diwallerez tour-tan Lokfiliberzh, Anna ar Bailh.Un diskouezadeg àr dour-tan Kernevest a voag an 12 a viz Gourhelen d'an 20 a viz Gwengolo 2015.

Aliiñ a ran deoc'h sellet ouzh deizia-taer an hañv e lec'hienn an ti-kêr pe da gerc'hat levrig ofis an douristed, rak a-barzh emañ ivez.Kalz abadennoù sevenadurel pe dudi zo kinniget deoc'h. Traoù e-leizh a gavehet, ha pa vourrehec'h ag ar vein gozh, ag ar minotennnoù bale, ag ar bageal pe ag ar sport, evit gober anaoudegezh gant hor c'humun gaer.

Asambl gant pare an ti-kêr a-bezh e he-tan deoc'h razh vakañsoù ag ar c'hentañ.

Ar Maer - François Le Cotillec



VIE Municipale

Arrivée d'un nouveau médecin

C'est avec une grande satisfaction que j'ai annoncé, en début d'année, l'arrivée d'un nouveau médecin généraliste, le Docteur Xavier Brianceau.

Il a choisi Saint-Philibert pour continuer d'exercer la médecine. Nous le remercions, car grâce à lui, Saint-Philibert ne deviendra pas un désert médical tant redouté pour la commune. Le Docteur Brianceau a pris ses fonctions début avril au cabinet médical du Docteur Anne Gourvenec, devenant ainsi son successeur.

Il est difficile, pour un médecin souhaitant s'installer, de trouver un lieu pour exercer. Dans ce contexte, je tiens à remercier Anne de mettre à disposition son cabinet avant que ne soit mise en service la future maison de santé, projet immobilier validé par le conseil municipal.

De plus en plus, médecins, infirmiers, professionnels de la santé se regroupent dans une même structure pour travailler ensemble et assurer une médecine de proximité. Notre souci majeur était que Saint-Philibert se trouve sans médecin. La création d'une maison de santé est une bonne réponse, cela permettra de garder des médecins ou d'attirer d'autres professionnels de la santé.

Elus et professionnels devront travailler ensemble pour bâtir un vrai projet de santé à Saint-Philibert.

Ce projet intègre la création de logements. L'un sera mis à la disposition du SDIS pour l'hébergement d'un pompier saisonnier et l'autre pour un professionnel de la santé. L'objectif est de pérenniser l'offre de soins tout en l'adaptant à la demande actuelle et à venir et d'assurer une meilleure coordination des professionnels. Ce projet est primordial pour la commune et nécessite une étude précise sur les besoins de ces professionnels. Je les remercie par avance pour leur implication dans l'élaboration du projet.

Anne Gourvenec, qui a exercé pendant 33 ans sur la commune a su gagner le cœur de nombreux Saint-Philibertains pendant son activité, nous la remercions et lui souhaitons une bonne retraite bien méritée.

François Le Cotillec

© Annie Forest



Poste de secours plage de Kernevest

La sécurité des lieux de baignade incombe au Maire. Lorsque la nature du littoral s'y prête, le Maire est donc réglementairement tenu de délimiter au moins une zone de baignade surveillée.

La plage de Kernevest est la plage la plus fréquentée en été sur la commune. Plusieurs personnes ont été victimes pendant la saison estivale d'accidents sans conséquences mais qui auraient pu être graves et qui se multiplient d'année en année. La situation de cette plage qui présente un dénivelé brutal vers l'îlot Mousker est une zone potentiellement dangereuse. Le Maire exerce au nom de l'État et de manière préventive, la police des baignades et des activités nautiques jusqu'à une limite fixée à 300 mètres du rivage. La carence ou l'insuffisance des mesures prises pour éviter les accidents

peut engager la responsabilité de la commune. L'aménagement d'une zone de baignade, même si elle a un coût, est devenu une nécessité compte tenu de la fréquentation de ce site.

Dans le cadre de la surveillance, la collectivité qui ne possède pas les compétences nécessaires pour assurer cette mission, s'adjoint les services de personnel qualifié, compétent et entraîné. Dans ce cadre, c'est la SNSM, association reconnue d'utilité publique, titulaire d'agréments de missions de sécurité civile, qui doit examiner les conditions dans lesquelles des nageurs sauveteurs seront proposés à la commune.

Pour disposer de 4 MNS (Maître Nageur Sauveteur), le coût à la charge de la collectivité serait de l'ordre de 21 000 €.

Lors du dernier conseil municipal il a été voté à l'unanimité la décision de signer une convention avec la SNSM (Société Nationale de Sauvetage en Mer) pour la mise à disposition du personnel nécessaire à la surveillance de la plage de Kernevest.

François Le Cotillec

Ordures ménagères

JUILLET, AOÛT

Ordures ménagères tous les mardis et samedis matin.

Sacs jaunes tous les mardis matin.

SEPTEMBRE

Ordures ménagères et sacs jaunes tous les mardis matin.

Accession à la propriété, logements locatifs

Une demande importante de logements et d'accession à la propriété par de jeunes familles avec enfants est ressentie sur la commune.

Nous avons une école avec quatre classes que nous souhaitons préserver et nous voulons encourager des familles à venir s'installer à Saint-Philibert.

En 2013, le choix a été porté sur un terrain communal, Allée des Goélands, pour construire 7 lots en accession à la propriété. Ceci permettait de pérenniser l'école de la commune et d'éviter une fermeture de classe. Un avant-projet sommaire a été validé lors d'un Conseil Municipal en 2013. Ensuite, ce projet a été travaillé avec les services de la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer), personnes associées, pour être en règle avec le

PLU (Plan Local d'Urbanisme). Le permis d'aménager a été validé par les services de l'Etat le 28 juillet 2014.

Après une concertation avec les propriétaires voisins de ce projet, et suite à leur demande, un permis modificatif a été effectué. J'ai reçu en Mairie d'autres courriers sur des questions que se posaient certains voisins, en particulier sur l'implantation des futures maisons, sur l'existence hypothétique d'un puits et de la conservation d'un talus. Je leur ai fait parvenir une réponse par courrier. Je comprends bien leurs inquiétudes et m'efforce de maintenir le dialogue pour permettre au projet d'évoluer. Malheureusement, ce permis d'aménager fait l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Rennes. Le projet est donc figé.

En attente du résultat du contentieux « Allée des Goélands », les élus dans leur majorité ont décidé de continuer les travaux d'études pour un nouveau lotissement dans le secteur nord-ouest du bourg, derrière la maison de retraite. Le Conseil Municipal a validé le 28 mai 2015 un contrat d'étude pour la modification du PLU (Plan Local d'Urbanisme) avec ouverture à l'urbanisation du secteur 2AUa et une convention de prestations foncières avec EADM.

Ce nouveau programme de logements se situera à proximité du pôle central d'équipement et contribuera ainsi à la diversité de l'habitat sur le territoire communal.

François Le Cotillec

Services techniques, des changements...

Bienvenue aux deux nouveaux agents qui ont intégré le team des services techniques

Anne Conan en renfort et Florent Musnier de Pleignes remplaçant Alphonse Buhé nouvellement retraité après 34 ans de bons et loyaux services. Nous lui souhaitons de profiter pleinement de sa nouvelle vie.

L'équipe est désormais composée de 7 agents qui répondent aux différentes missions de la commune : travaux, entretien, mouillages...



5

Recensement Militaire donne des droits Objectif citoyen

Qui ?

Garçons et filles de nationalité française

Où ?

À la mairie de votre domicile

Quand ?

Dès 16 ans

Avec quoi ?

- Votre carte d'identité
- Le livret de famille
- Un justificatif de domicile

Pourquoi ?

- Pour obtenir l'attestation de recensement qui est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, baccalauréat, CAP, BEP, ...)
- Pour effectuer la journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)
- Pour l'inscription d'office sur les listes électorales



Commémoration du 8 mai 1945

Pas de mémoire qui flanche

A l'occasion de la commémoration du 8 mai 1945, l'idée nous est venue de réaliser des entretiens auprès de personnes ayant connu la guerre adolescent ou jeune enfant.

C'est donc avec notre dictaphone que Marine Bardou et moi-même, sommes allées recueillir des témoignages et souvenirs auprès de Germaine Camenen, Anne Corvec, Anne Le Port et Adrienne Tanguy pour les dames et Vincent Bernard et Yannick Laurent pour les messieurs.

C'est autour de petits goûters gentiment concoctés que nous avons pu découvrir les souvenirs intacts de ce qu'ils avaient vu, entendu et vécu. Pas de mémoire qui flanche ! Les détails étaient impressionnants. Nous avons appris que plusieurs maisons de Saint-Philibert avaient été occupées par les allemands. Que la vie au quotidien n'était pas facile mais que celle-ci continuait malgré tout. Les anecdotes des unes et des uns fusaient, se regroupaient. Les images des barbelés, des blockhaus, des pas qui résonnaient sur le sol, sont gravés à jamais dans leur mémoire.

Nous étions toutes deux spectatrices de ces binômes qui se racontaient. De l'arrivée des allemands à leur départ en août 1944. Quand le pont de Kerisper a sauté.



De gauche à droite :
Marine Bardou, Yannick Laurent, Anne Corvec,
Vincent Bernard, Nathalie Defrene,
Adrienne Tanguy, Anne Le Port,
Germaine Camenen

Le bruit des avions dans le ciel aux obus tombés sur les trois communes, le crash d'un bombardier, tout reste gravé.

A partir de ces témoignages, nous avons réalisé des panneaux par thème : Réquisitions et occupation à Saint-Philibert, La vie au quotidien, L'alimentation, A chacun son « chtal » et Souvenirs de guerre et départ des allemands.

Delphine Barnaud est venue nous rejoindre et nous n'étions pas trop de trois pour la mise en place de l'exposition du 8 mai à la salle Le Mousker.

Un grand merci à Yannick Laurent pour la réalisation des panneaux sur Georges Victor Camenen et L'abbé Joseph Martin.

Nous aînés sont tous venus voir cette exposition et mon petit doigt me dit que ces retrouvailles ne vont pas s'arrêter là.

Nathalie Defrene



Le projet Bretagne Très Haut Débit

L'horizon fixé par le Schéma de Cohérence Régionale pour l'Aménagement Numérique (SCORAN) est d'amener le très haut débit à travers la fibre optique à 100% des foyers bretons.

Les opérateurs privés se sont engagés à déployer des réseaux de fibre optique jusqu'à l'abonné (FttH) dans certaines villes et agglomérations. En dehors de ces zones ce sont les collectivités territoriales qui déploient des réseaux d'initiative publique (communément appelés « RIP »). Concrètement, en Bretagne, l'initiative privée concerne 10% du territoire et 40% de la population.

L'initiative publique, dont la maîtrise d'ouvrage a été confiée au Syndicat mixte Mégalis Bretagne, concerne donc 90% du territoire breton et 60% de la population. Afin d'engager ce vaste chantier, une première phase de déploiement a été arrêtée, elle s'étend jusqu'en 2018.

Dans le projet d'AQTA sur le très haut débit, concernant le Nœud de Raccordement des Réseaux ADSL (NRA MED), la commune de Saint-Philibert a acquis environ 30 m² de terrain sur une parcelle actuellement détenue par la copropriété « Résidence des Plages ». Je remercie les propriétaires du lotissement des plages.

L'obtention de cette parcelle de terrain était techniquement impérative pour l'implantation d'une armoire THD permettant d'augmenter le débit numérique sur la commune. Une couverture très haut débit alimentera bientôt tout le sud de la commune.

François Le Cotillec

La carte nationale d'identité est valable 15 ans à compter du 1^{er} janvier 2014

L'État simplifie vos démarches

À compter du 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- Les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 à des personnes majeures.

- Les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

Attention : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Inutile de vous déplacer dans votre mairie.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la vali-

dité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

<http://www.interieur.gouv.fr/>
<http://www.diplomatie.gouv.fr/>



L'endigage de l'isthme de Men Er Beleg

Reconsolider cet isthme qui a énormément souffert lors des dernières tempêtes était une priorité.

Nous venons de recevoir les subventions de l'Etat, soit 12000 euros, pour le chantier qui doit nous coûter environ 19000 euros. Les travaux seront effectués avant l'été. La digue et l'isthme de Men Er Beleg seront ainsi préservés.

François Le Cotillec



VIE Municipale

Le Frelon Asiatique ou « Frelon à pattes jaunes »

Au printemps :

Suite à l'animation mi février sur la place de la Mairie à Saint-Philibert, des pièges ont été posés dans les jardins par des particuliers ainsi qu'une vingtaine d'autres par la commune, à proximité du bourg et des nids repérés en 2014.

D'avril à mai, environ 130 reines fondatrices ont été piégées dans les bouteilles installées par la mairie. Nous attendons le retour des fiches de suivi distribuées depuis février : elles sont à déposer en mairie, une boîte est prévue à cet effet. Les pièges peuvent être enlevés, nettoyés et seront à replacer à partir de la mi-septembre afin de piéger les futures reines 2016 !

Cet été :

À compter du mois de juin, les reines s'installent dans les nids secondaires, elles ne sortent plus et les ouvrières prennent le relai : recherche de nourriture pour les larves, agrandissement du nid...

Si vous observez ou constatez la présence d'un nid dans votre jardin ou ailleurs sur la commune, merci de venir le déclarer en mairie. En effet, le Conseil Départemental du Morbihan attribuera une aide à la destruction des nids selon les modalités suivantes : 50% de la dépense plafonnée en fonction de la hauteur du nid.

Les coordonnées du référent frelon (Marine Bardou) vous seront données en mairie, ainsi que les noms d'entreprises, référencées par la FDGDON56 (fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles), pour la destruction des nids de frelons asiatiques.

Pour plus d'informations vous pouvez consulter le site de la FDGDON56.

Affichage et documents dans le hall d'accueil de la mairie.



Marine Bardou

Taxe de séjour 2015

Conditions de perception de la taxe de séjour

La taxe de séjour a été instaurée à Saint-Philibert par délibération du 9 décembre 1988. Elle est perçue durant toute l'année.

La taxe de séjour permet aux communes de financer les dépenses dues à la fréquentation touristique ou à la protection des espaces naturels dans un but touristique.

Cette taxe est établie sur les personnes majeures non domiciliées dans la commune et qui ne possèdent pas de résidence à raison de laquelle elles sont passibles de la taxe d'habitation. Elle est perçue par les logeurs (propriétaires - agences immobilières - hôteliers - gérants de terrains de camping...)

L'article R. 2333-58 du code général des collectivités territoriales énonce les sanctions (amendes) applicables aux logeurs,

loueurs, propriétaires, hôteliers..... qui ne remplissent pas leur obligation de percevoir, déclarer et reverser cette taxe.

La délibération du 26 mars 2015, fixe les **nouveaux barèmes et exonérations**, à compter du 1^{er} avril 2015, en application de l'article 67 de la loi n°2014-654 du 29 décembre 2014.

CATEGORIES d'HEBERGEMENT	TARIF
Hôtels de tourisme 4 étoiles, résidences de tourisme 4 étoiles, meublés de tourisme 4 étoiles et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement touristique équivalentes	1,50 €
Hôtels de tourisme 3 étoiles, résidences de tourisme 3 étoiles, meublés de tourisme 3 étoiles et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement touristique équivalentes	1,00 €
Hôtels de tourisme 2 étoiles, résidences de tourisme 2 étoiles, meublés de tourisme 2 étoiles, villages de vacances 4 et 5 étoiles et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement touristique équivalentes	0,60 €
Hôtels de tourisme 1 étoile, résidences de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile, villages de vacances 1,2 et 3 étoiles, chambres d'hôtes, emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement touristique équivalentes	0,60 €
Hôtels et résidences de tourisme, villages de vacances en attente de classement ou sans classement	0,60 €
Meublés de tourisme et hébergements assimilés en attente de classement ou sans classement	0,60 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3,4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes	0,50 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, ports de plaisance	0,20 €

Le budget 2014

Le budget de Saint-Philibert est assez simple à comprendre

2 sections : investissement et fonctionnement

De manière générale, sont imputées en investissement les sommes afférentes à des biens immobiliers qui enrichissent le patri-

moine de la collectivité tandis que celles relatives à des charges et des biens meubles, sont inscrites en fonctionnement.

Des dépenses et des recettes

Les recettes

Les recettes se décomposent comme suit :

- Les impôts locaux
- La DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) l'état reverse à chaque commune une somme d'argent en fonction de différents critères. Depuis quelques années, elle est en baisse.
- Les autres dotations
- L'attribution de compensation de la communauté de communes
- Les revenus divers qui proviennent de la vente de certains services municipaux payants (restaurant scolaire, inscription à la bibliothèque, taxe séjour ...)

- Les emprunts auprès des banques, qui permettent de répartir le coût d'investissements importants sur plusieurs années
- Les subventions
- L'autofinancement

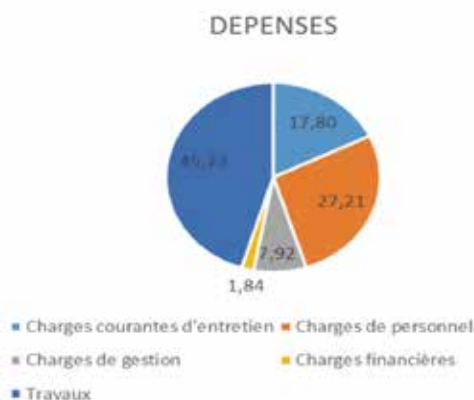


Les dépenses

Les dépenses se décomposent comme suit :

- Les charges de fonctionnement : entretien des bâtiments, des routes, des rues, des trottoirs, subventions aux associations ...
- Les charges de gestion
- Les charges de personnel
- Les dépenses d'investissement (travaux, acquisitions foncières, construction d'équipements)
- Les dépenses qui concernent le remboursement des dettes de la commune.

Ce budget est voté par le conseil municipal.



Les impôts locaux

Chaque année, depuis la loi du 10 janvier 1980, les collectivités locales doivent calculer et voter les taux des taxes directes locales.

Les impôts locaux sont l'addition de :

- La taxe d'habitation
- La taxe foncière (bâti et non bâti)
- La CFE (cotisation foncière des entreprises) sur les entreprises établies sur la commune et qui remplace ce que l'on nommait avant la taxe professionnelle.

Pour 2015, le Conseil Municipal a décidé l'application des taux d'imposition suivants des taxes locales, soit une augmentation de 1% des taux :

François Bruneau

	Taxe d'habitation	Foncier bâti	Foncier non bâti
Taux	6.54%	12.91%	32.73%

Comparatif communes environnantes en 2014 :

	Taxe d'habitation	Foncier bâti	Foncier non bâti
Saint-Philibert	6.48 %	12.78 %	32.41 %
Crac'h	9.60 %	18.02 %	38.40 %
Locmariaquer	8.06 %	18.19 %	41.74 %
La Trinité-sur-Mer	6.71 %	12.34 %	25.01 %
Carnac	10.80 %	14.89 %	22.59 %
Plouharnel	8.87 %	16.20 %	16.50 %
Sainte-Anne d'Auray	17.40 %	21.89 %	33.65 %

VIE Municipale

Police Municipale

Prévention routière

Comme les années passées les **Policiers Municipaux des communes de Saint-Philibert, Locmariaquer et Crac'h, formateurs en Prévention Routière** sont intervenus dans le cadre de la sécurité et de la prévention routière auprès des élèves de **CM1 et CM2 de l'école P.J Helias**.

Ces derniers ont participé à un test théorique en classe puis ont évolué sur la piste vélo. Le meilleur élève (théorie + pratique) Elouan Barnaud a été sélectionné pour la finale départementale qui s'est déroulée le 17 juin à Vannes. Elouan termine **3^{ème}**. Bravo.



Concours Gastounet

Les élèves de CE1 et CE2 ont participé au concours Gastounet organisé par la Sécurité Routière du Morbihan. Il s'agit de réaliser un dessin sur le thème de la Sécurité Routière.

Sur les 22 participants, le jury communal présidé par Madame Devois Marie-Claude, Adjointe au Maire, Elue référente à la Sécurité Routière, a sélectionné trois dessins dans chaque catégorie. Ces derniers participeront à la finale départementale.

Catégorie 1 (CP - CE1) :
Jade Le Baron, Manon Barnaud,
Eloïse Petrau-Gay

Catégorie 2 (CE2 - CM1) :
Loïna Cariou, Tom Evain,
Matthis Barbreau

Fabien Madec
Gardien de police municipale

Rappel Horaires Travaux
Arrêté Préfectoral

Arrêté Préfectoral du 10 Juillet 2014, section 7, article 21.

Propriétés Privées : Travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Du lundi au samedi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures
- Les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures.

Merci de respecter ces horaires !

Réunion Publique
d'information
sur les Cambriolages

Le mercredi 10 juin 2015 à partir de 19 heures à la salle le Mousker, une réunion publique de prévention sur les cambriolages a été animée par la Gendarmerie Nationale de Carnac.

Entrée libre.

Préambule

Les Agents de Police Municipale font partie de la 3^{ème} force de sécurité du pays (Code de Sécurité Intérieure), ils sont dépositaires de l'autorité publique.

Les fonctionnaires de Police Municipale sont Agent de Police Judiciaire Adjoint (art 21.2° du Code de Procédure Pénale). Tout comme les Policiers et Gendarmes Nationaux, les Policiers Municipaux sont assujettis à un Code de Déontologie Na-

tional. Les Policiers Municipaux sont placés sous l'autorité hiérarchique exclusive du Maire de la commune d'emploi. (Art. L2212-5 du C.G.C.T.)

Généralités de missions



POLICE ADMINISTRATIVE (L.2212-5 CGCT) (Autorité de contrôle: Préfet) Rôle Préventif

Eviter la naissance d'atteintes à l'ordre public :

- Le bon ordre (troubles de voie publique, surveillance des lieux de rassemblement tels que les foires, marché, spectacle, jeux, café, églises, manifestations...)
- La sûreté (prévention des actes délinquants, vols, dégradations...)
- La sécurité publique (prévention des accidents divers, sécurisation des voies de circulation, stationnement, dépôts sur le domaine public, divagation des animaux...)
- La tranquillité publique (les bruits, les rixes, les troubles de voisinage...)
- La salubrité publique (dépôts sauvages, nettoyage des terrains...)

POLICE JUDICIAIRE (art. 21.2° du C.P.P.) (Autorité de contrôle : Procureur de la République) Rôle Répressif

Réprimer les atteintes à l'ordre public :

- De seconder, dans l'exercice de leurs fonctions, les officiers de police judiciaire de la Gendarmerie Nationale.
- De rendre compte à l'O.P.J. territorialement compétent de la gendarmerie de tous crimes, délits ou contraventions dont ils ont connaissance.
- Rechercher et constater les infractions à la loi pénale et de recueillir tous les renseignements en vue de découvrir les auteurs de ces infractions, le tout dans le cadre et dans les formes prévus par les lois organiques ou spéciales qui leur sont propres.
- De constater par procès-verbal les contraventions aux dispositions du code de la route dont la liste est fixée par décret en Conseil d'État.

Différences des missions/fonctions/prérogatives

	ASVP Collectivité	POLICIER MUNICIPAL Collectivité	GENDARME Etat
Stationnement gênant	OUI	OUI	OUI
Contrôle routier (vitesse, alcoolémie...)	NON	OUI	OUI
Point de circulation	NON	OUI	OUI
Mise en fourrière	NON	OUI (Chef de poste)	OUI (OPJ seulement)
Enquêtes Judiciaires	NON	NON	OUI
Enquêtes Administratives	NON	OUI	OUI
Dépôt de plaintes	NON	NON	OUI
Maintien de l'ordre	NON	NON	OUI

Convention de coordination

Une convention de coordination a été signée par le Maire et le Préfet le 9 août 2011.

Cette convention permet aux agents de Police Municipale de pouvoir être armés

(actuellement armes de catégorie D) et de travailler après 23 heures. Cette convention a permis également la mutualisation des Polices Municipales de Crac'h, Locmariaquer et Saint-Philibert. La nouvelle convention de coordination de dernière génération prévoit une coopération renforcée entre la Police Municipale et la Gendarmerie Nationale,

notamment lors de contrôles coordonnés (Lutte anti-délinquance, contrôle routier...). La convention prévoit les moyens par lesquels les deux services se contactent, les informations à échanger ainsi que les missions respectives.

Convention de mutualisation

Afin de répondre à un besoin croissant de sécurité, de salubrité et de tranquillité publique, il est apparu opportun de mettre en commun les services de Police Municipale de Crac'h, Locmariaquer, Saint-Philibert.

Une convention de mutualisation a été signée par les Maires des 3 communes et le Préfet du Morbihan en date du 8 novembre 2012.

Cette convention étend la compétence des fonctionnaires de Police Municipale aux 3 communes. Elle prévoit notamment la mise à disposition du personnel, les missions,

l'organisation du service, l'équipement, le budget ainsi que la durée de la convention. (Tacite reconduction) Quand un fonctionnaire de Police Municipale intervient sur un fait, il est placé directement sous l'autorité du Maire de la commune d'intervention.

Un panneau républicain inauguré à l'école le vendredi 6 février 2015

Liberté, Égalité, Fraternité

Cette devise républicaine a trouvé sa place sur la façade de notre école Pierre Jakez Helias, sous les drapeaux français et européens, bien visible depuis le portail d'entrée.

C'était une initiative d'Yves Le Bihan, trésorier de l'association Egale (Egalité, Laïcité, Europe) qui était devenue promesse électorale. La promesse a été tenue.

« Attaché à ces valeurs républicaines et laïques, je ne savais pas qu'en ce jour et au moment où se déroule cette cérémonie, nous allions nous retrouver au cœur de l'actualité et d'un mouvement de renaissance de la solidarité républicaine, venant prolonger l'idée de la refondation de l'école. Par cette devise républicaine et avec elle, nous avons le droit de nous exprimer sans contrainte, dans le respect de la loi qui interdit l'injure envers des personnes, qui interdit l'appel à la haine et au meurtre, mais qui autorise la caricature et la critique s'il s'agit de croyances ou d'opinions. Voilà ce qu'est la liberté d'expression. La Nation confie à l'Ecole la mission de faire partager aux élèves les valeurs de la République. C'est une grande, belle et difficile tâche. Que tous ceux et celles qui y concourent en soient remerciés. »

Yves Le Bihan

François Le Cotillec, maire de Saint-Philibert, a voulu célébrer à son tour l'installation de cette devise si importante à ses yeux : « Notre école publique Pierre Jakez Helias, connue de tous, est dans la commune un des lieux de l'expression de la démocratie et c'est un moment hautement symbolique que nous partageons aujourd'hui. Étonnamment ces trois mots, piliers de nos valeurs et de notre constitution, personne n'avait jusqu'alors pensé à les inscrire sur ce mur. Affirmée par la Révolution Française, elle devient en 1880 un symbole officiel inscrit au fronton de tous les édifices publics. Il est essentiel que ces trois mots soient placés aussi souvent que possible à la vue de tous. La laïcité est un fondement de nos valeurs républicaines : le droit de croire, de ne pas croire et de n'être obligé à rien en terme de croyance, est plus que jamais d'actualité ».

Michel Le Scouarnec, sénateur, a simplement précisé que : « Derrière cette devise, chargée de sens, il y a le respect, la tolérance et la solidarité. Il faut la mettre en œuvre tous les jours car il y a encore beaucoup de chemin à parcourir. Le rôle de l'école est la réussite de tous. »

Tous les élèves, petits et grands, rassemblés dans la cour, ont écouté les discours avec intérêt et patience. Ensuite le traditionnel ruban a été coupé par Monsieur le Sénateur. Chacun a reçu un morceau de ruban en souvenir. La déclaration des Droits de l'Homme est désormais fixée sur l'un des piliers de l'entrée, et sur l'autre pilier viendra prendre place le nom de notre école publique.

A la fin de cette cérémonie, les adultes et tous les enfants ont chanté « La Marseillaise »

Michèle Escats

© Annie Forest

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

VIE Scolaire

Aménagement des rythmes scolaires

Pour la mise en application des NAP (Nouvelles Activités Pédagogiques) sur le territoire des 3 communes de l'Ex CC3R, le PEDT (Projet Educatif de Territoire) avait été signé par tous les acteurs du territoire le 01/09/2014.

	8h30-12h	12h-13h30	13h30-15h	15h30	15h30-16h30
Lundi	ECOLE	Repas	ECOLE		N.A.P
Mardi	ECOLE	Repas	ECOLE		N.A.P
Mercredi	ECOLE	Repas Gardié 12h à 12h30	Temps en famille ou ALSH		
Jeudi	ECOLE	Repas	ECOLE		N.A.P
Vendredi	ECOLE	Repas	ECOLE		N.A.P

C'était un projet évolutif pour lequel, à Saint-Philibert, la nouvelle organisation positionnait les NAP le vendredi après-midi de 13 h30 à 16 h30, à partir de septembre 2014.

Lors du conseil d'école du 10 mars 2015, un point sur la nouvelle organisation des NAP à la rentrée scolaire 2015/2016 a été effectué. Il propose une organisation différente, identique à celle de Locmariaquer, qui a été satisfaisante en terme de régularité du rythme de l'enfant.

Après concertation et échange avec Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale, Monsieur le Maire devait adresser avant le 3 avril, un nouveau projet d'organisation pour l'école Pierre Jakez Hélias, ce qui a été fait.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, a validé la modification de l'application des NAP pour la rentrée scolaire 2015/2016 lors de la séance du 26 mars 2015.

Restauration scolaire

Lors de la délibération 2015-39 du 26 mars 2015, le conseil municipal a validé le changement de prestataire pour la cantine scolaire.

Notre choix s'est porté sur la société RESTORIA qui a été très appréciée à Locmariaquer pour son service livraison froide de l'année scolaire 2014-2015 et appréciée aussi à Crac'h où un cuisinier Restoria confectionne les repas sur place.

Cette société possède sa propre boucherie/charcuterie, sa poissonnerie, sa pâtisserie et les légumes proviennent des producteurs locaux. Ce sont des repas cuisinés à partir de matières brutes de qualité issues des circuits courts en valorisant les produits de saison.

Pour les parents des élèves déjeunant au restaurant scolaire, leur site internet « www.radislatoque.fr » répond à 2 objectifs :

- 1 - Présenter les menus des semaines à venir, les animations à thèmes, les jeux et les conseils pour le dîner.
- 2 - Communiquer et rassurer les parents sur la nutrition, la qualité, le goût et la sécurité alimentaire.

Nous espérons, par ce changement, obtenir la satisfaction de tous.

Michèle Escats

Conseil Municipal des Jeunes

Afin de faire participer des jeunes à la vie du village, un Conseil Municipal des Jeunes s'est constitué et fonctionne depuis quelques mois, et fonctionne depuis quelques mois. Deux commissions ont été créées. Les enfants âgés de 9 à 11 ans sont scolarisés à l'école Pierre Jakez Hélias.

- « Sports et loisirs »
- « Environnement, vie sociale »

Le projet le plus important pour la durée de leur mandat (2 ans) est la réalisation d'un parc multisport. Pour ce faire des visites dans les communes qui ont réalisé ce genre de parc vont avoir lieu.

Autre projet : des rencontres avec le club Amitiés-Souvenir pour organiser des jeux en commun.

En mai tous ont participé à la semaine du développement durable, ils ont fabriqué des panneaux pour le tri sélectif des poubelles avec la famille « Toutrix », ceux-ci sont visibles à l'éco-station de Kerarno.

Le Conseil Municipal des Jeunes doit se réunir une fois par mois en salle du conseil et Jean-Michel Barbé, responsable du service jeunesse, participe à l'animation.

Fin mai les jeunes étaient présents à la séance du Conseil Municipal des adultes afin de se présenter et d'exposer leurs projets.

Tous sont très dynamiques, ils ont envie d'aller de l'avant et ont été chaleureusement applaudis.

Philippe Flohic



© Annie Forest

Rester chez soi... les solutions du maintien à domicile

Le CCAS de Saint-Philibert, Présence Verte et Amper vont présenter les solutions du maintien à domicile :

Le vendredi 16 octobre

**de 14h30 à 17h00 - Salle le Mousker
rue Jean-François Gouzer.**

Le CCAS de Saint-Philibert joue la carte de l'information et de la prévention en présentant ses partenaires locaux avec Présence Verte, le N°1 de la téléassistance en France.

Cette animation est destinée à celles et ceux qui souhaitent rester chez eux le plus longtemps possible et dans les meilleures conditions.

L'association AMPER conventionnée également avec le CCAS et depuis 25 ans sur le Morbihan, interviendra au titre des aides aux personnes âgées telles que le service d'aide à domicile et le portage de repas mais aussi à la vie quotidienne par le soutien aux familles et l'entretien du domicile/ jardin.

PRESENCE VERTE est un service de téléassistance des personnes, c'est à dire un service d'aide à distance fonctionnant 24 h /24 et 7 jours / 7. Fiable et efficace, ce système simple d'utilisation permet de déclencher une alarme en cas de nécessité (chute, malaise, intrusion au domicile...) et ainsi s'assurer de secours rapides et efficaces. Toutes les installations sont effectuées par les techniciens professionnels.

Une information sur la prévention des chutes sera proposée ainsi que sur les solutions innovantes pour rester actif et en sécurité.

**Pour tout renseignement
contactez le CCAS de Saint-Philibert,
en mairie**

Philippe Flohic

Collecte alimentaire

Samedi 4 avril le CCAS a organisé à l'Inter-marché de Crac'h une collecte alimentaire permettant ainsi d'obtenir environ 450 kg de marchandises.

En complément, l'apport ponctuel de la banque alimentaire d'Auray, permet d'aider quelques familles de Saint-Philibert en difficulté.

Le CCAS a ouvert début mai, un « accueil social » dans les locaux de la maison des associations. Une permanence est assurée par différents membres du CCAS les mercredis de 10 heures à 12 heures. Ce local permet d'accueillir en toute simplicité et de manière conviviale, les bénéficiaires de l'aide alimentaire.

Mutuelle de village

Un autre projet a vu le jour : la mutuelle de village. Chaque habitant de Saint-Philibert a reçu un courrier explicatif ainsi qu'un questionnaire à compléter.

Environ 200 personnes ont répondu favorablement. Un comité de pilotage va se mettre en place et des mutuelles vont être contactées. Nous vous tiendrons informés régulièrement des avancées de ce projet.

Courant octobre le CCAS organisera un atelier avec la participation de Présence Verte, l'association Amper(cf. article).

**En raison des élections
régionales prévues
en décembre, le traditionnel
repas des aînés aura lieu le
Dimanche 8 Novembre**

Philippe Flohic

ENFANCE /Jeunesse

Babilou Ty Héol, un multi-accueil ouvert à tous !

**Un mode de garde
de proximité**



Le multi-accueil de Saint-Philibert accueille les enfants de 10 semaines à 4 ans dans les locaux de la maison de l'enfance Ty Héol.

Géré par voie de délégation de service public par le Groupe Babilou, l'établissement propose un accueil régulier (7h30-19h) aux familles résidant à Saint-Philibert, Crac'h et Locmariaquer ou à celles d'Auray Quiberon Terre Atlantique dont l'un des parents au moins travaille dans l'une de ces trois communes. Des places en accueil occasionnel et d'urgence sont également proposées aux familles habitant et travaillant dans d'autres communes.

**Un service de qualité
accessible à tous**

Chaque jour, une équipe de 8 professionnels de la petite enfance propose un accueil individualisé aux familles pour permettre à chaque enfant de grandir dans le respect de son rythme.

Inspiré du projet d'établissement du Groupe Babilou, le projet pédagogique du multi-accueil met l'accent sur la relation parent-enfant-professionnel et le respect de la singularité de chaque famille accueillie.

Le multi-accueil Ty Héol est conventionné par la Caisse d'Allocations Familiales et la Mutualité Sociale Agricole, ce qui permet aux familles d'être accueillies selon les mêmes conditions tarifaires qu'en multi-accueil municipal.

Toutes les demandes de places se font directement auprès de Julie Simon, directrice du multi-accueil au 02 97 30 21 51

**Rue Abbé Joseph Martin
56470 St Philibert**



Pôle animation enfance jeunesse

Jeun'Mactive (13-17 ans)

L'accueil des 13/17 ans, doit être conçu comme un lieu qui favorise l'autonomie des jeunes.

Il contribue à la formation du citoyen, à l'apprentissage de la responsabilité, à la pratique de la solidarité, à l'exercice de la démocratie, à la compréhension et au respect des autres.

Il favorise un travail sur l'être et non l'avoir dans les comportements.

Le projet pédagogique 2015 est axé sur différents thèmes :

- **Echanges avec les différents espaces jeunesse du secteur d'Auray.** Cela se fait ponctuellement durant les vacances scolaires.
- **Prévenir plutôt que guérir :** formation au PSC1, Les dangers d'internet avec le jeu Sociorézo...



6 jeunes vont participer au projet « ça cartonne » à la Trinité sur Mer le 28 juin. Le principe est de réaliser son bateau totalement en carton pour 1 à 8 personnes

et le 28 juin de faire le parcours dans le port de la Trinité-sur-Mer. C'est un carnaval sur l'eau.

SÉJOURS

Cet été nous allons proposer différents séjours :

- **1^{er} : Participation en tant que bénévole aux quartiers d'été** à Rennes du 22 au 23 juillet. Il y a 8 places.
- **2^{ème} : Découverte de l'Auvergne** » du 28 au 31 juillet au Camping DES GORGES DE L'ALLIER, domaine le Pradeau à Langeac (43). Il y a 16 places.
Au programme : Découverte du rafting et balade en Canoë dans les gorges de Haute Loire. Parc d'attraction Vulcania.
- **3^{ème} : Séjour itinérant autour du Golfe du Morbihan** du 11 au 13 août. Il y a 8 places

Jean-Michel Barbé : 06 25 14 52 47

Les Chantiers loisirs jeunes

OBJECTIF :

- Participation des jeunes à la valorisation des patrimoines, au développement local.
- Contribution à une réalisation collective, en passant des vacances fécondes, créatives et utiles à la collectivité.
- Rencontres et échanges avec d'autres jeunes, et des adultes.
- S'enrichir en participant à une activité culturelle et artistique.
- Faire acte de mémoire en restaurant le patrimoine naturel, artistique, culturel, historique d'un territoire.

- S'engager, développer le sens de l'effort et la découverte structurante de la valeur « travail ».
- D'avoir une approche du monde du travail.
- De valoriser leurs savoirs.
- De prendre des initiatives, des responsabilités, de l'autonomie.

Au cours de l'été, 2 chantiers loisirs jeunes seront organisés de 9h30 à 12h. Chacun compte 6 places. A l'issue du chantier le jeune aura le choix entre un bon d'achat de 60 € à valoir sur les séjours ou activités jeunesse ou 40 € à valoir dans 6 enseignes sur le secteur d'Auray.

- **1^{er} chantier :** Commune de Locmariaquer du 06 au 10 juillet. Au programme Transformons les transformateurs électriques. Nous allons réaliser une fresque sur le transformateur de



Scarpoche à la bombe pour qu'il s'intègre complètement dans son milieu.

- **2^{ème} chantier :** Commune de Crac'h du 03 au 07 août. La nature du chantier n'est pas encore déterminée.



L'Accueil Périscolaire

L'APS de Saint-Philibert est ouvert tous les jours sauf le mercredi après-midi de 7h30 à 8h50 et de 16h30 à 18h30.

Les enfants sont accueillis par des animateurs diplômés : Gwendal, Sylvie, Sabine et Clément.

Cette année, l'APS connaît une augmentation des effectifs : entre 15 et 20 enfants le matin, entre 25 et 30 le soir.

Une quarantaine d'enfants fréquentent la structure durant l'année soit la moitié de l'école.

Durant ce temps périscolaire les enfants ont le loisir de jouer, dessiner, lire en autonomie ou s'ils le souhaitent, entreprendre une activité courte avec les animateurs.

Les formes géométriques font partie du thème central de l'année 2015.

Dynamique Intercommunale

Le Pass'voile loisirs

OBJECTIF :

Démocratiser l'activité voile et ainsi permettre aux enfants et aux jeunes autochtones de pratiquer la voile loisir ou sportive. Exploration du patrimoine culturel et maritime. Susciter une pratique de loisirs ou sportive maritime. Engager de nouveaux chantiers dans l'objectif de capter de nouveaux publics jeunes. Participer au maintien et à la pérennisation des emplois. Maintien de la fréquentation sur les sites exceptionnels. **Développer, valoriser et structurer une pratique de la voile découverte**

annuelle dans nos structures nautiques, au même titre que l'offre d'enseignement, de compétition ou de location déjà prise en compte. **Découverte du milieu marin et respect de leur environnement proche.** Préparation, animation et compte rendu de toutes les réunions.

Le Pass'voile 2015 a ouvert ses portes lors des vacances de printemps et se terminera aux vacances d'automne.

Le Pass'voile Loisirs propose 120 places pour les vacances et 16 places pour les mercredis à 50%.

Les différentes périodes sont :

- Vacances de printemps
- Les mercredis du printemps
- Vacances été
- Les mercredis d'automne
- Vacances d'automne

Pour tous renseignements et inscriptions contacter le responsable enfance jeunesse en mairie de St Philibert

au 02 97 30 07 07 ou 06 25 14 52 47

Festival du Jeu

Le festival du jeu est une manifestation dont l'objectif général est :

- Favoriser la mobilisation intergénérationnelle et associative par les pratiques du jeu.
- Développer des activités essentielles pour le développement du jeune et de l'enfant et diffuser des outils d'apprentissage, de transmission de savoirs et d'éducation pour tous.
- Favoriser l'expression culturelle favorisant les rencontres interculturelles et intergénérationnelles, créant du lien social et de la communication.
- Donner au plus grand nombre un temps de loisirs collectif.

- Organiser un temps fort au sein des communes de Crac'h, Locmariaquer & St Philibert en invitant toutes les personnes (physiques et morales) intéressées par le Jeu à vivre une journée festive et surtout ludique.

Le festival a pris de plus en plus d'ampleur au fil des années, en 2014 c'est 1700 personnes qui sont venues jouer. Ce festival est désormais attendu tous les ans.

Ce festival qui était amené à tourner sur les 3 communes tous les ans a décidé d'emménager définitivement dans le parc des loisirs de Crac'h.

La 9^{ème} édition va se dérouler le samedi 26 septembre 2015 de 14h à 18h30 au Parc des loisirs de Crac'h.

La nouveauté prévue cette année est le : SULKY A PEDALES

Venez en nombre vous amuser !



17

les Temps d'Activités Péri-scolaires

Nous arrivons à la fin de l'année scolaire, marquée par la mise en place des temps d'activité péri-éducatifs (TAP).

A Saint-Philibert le regroupement des temps de TAP le vendredi après-midi a posé quelques problèmes, en effet l'équipe enseignante a déploré un absentéisme accru le vendredi matin et le lundi, ainsi qu'un défaut d'attention et de concentration récurrent le lundi dû à une coupure du rythme scolaire de 2,5 jours. Afin de palier à ces difficultés, l'ensemble des acteurs des TAP (enseignants, élus, équipe d'animations et parents) ont fait le choix de répartir les TAP chaque soir de la semaine de 15h00 à 16h30 (15h30-16h30 le lundi). Ce rythme déjà adopté à Locma-

riaquer en 2014-2015 permet en effet aux enfants de mieux se retrouver dans leur emploi du temps hebdomadaire.

A la rentrée 2015, pour les TAP, les enfants seront répartis en 4 tranches d'âge (PS/MS, GS/CP, CE1/CE2, CM1/CM2). L'équipe dirigée par Gwendal Belouard sera composée de Sylvie Capitaine, Sabine Kersulec, Maguy Mahé et 4 animateurs en cours de recrutement actuellement. Tout au long de l'année les enfants pourront participer à des ateliers sportifs, des ateliers de loisirs créatifs et d'art plastique, des ateliers autour du jeu à la ludothèque et du livre à la médiathèque..

En attendant la rentrée, toute l'équipe des TAP vous souhaite de bonnes vacances estivales.

Le pôle animation



Créé en 1975, le Conservatoire du littoral, ne cesse depuis lors d'oeuvrer avec l'ensemble de ses 250 gestionnaires à la protection du littoral.

Ses missions : maîtriser, préserver, protéger

Le Conservatoire exerce une mission de service public de maîtrise foncière pour protéger le littoral et favoriser son ouverture au public, dans le respect de la nature et des paysages.

Un objectif :

La constitution d'un «tiers naturel» du littoral à l'horizon 2050, soit environ 200 000 ha en métropole et 70 000 ha outre-mer de sites naturels acquis et protégés.

Des sites pour tous :

Les sites sont ouverts au public lorsque toutes les garanties de protection pour éviter les atteintes d'une fréquentation trop importante sont en place. Vous êtes invité à découvrir la nature, les paysages et les biens culturels présents.

Robert Poujade Premier président du conseil d'administration du Conservatoire

« ... face aux pressions et aux menaces de dégradation de toutes sortes qui s'exercent sur les espaces côtiers, il ne sera sans doute pas excessif de joindre les efforts du Conservatoire à ceux des collectivités locales, pour assurer la pérennité de la protection et la souplesse de la gestion. »

DONNER POUR MON LITTORAL POURQUOI PAS ?

Saviez-vous que chacun peut manifester son soutien à la préservation du littoral en faisant un don au Conservatoire du littoral ? Vous pouvez par ce biais soutenir notre action au bénéfice des générations futures.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la délégation Bretagne du Conservatoire ou vous rendre sur notre site internet.

Chaque français, se sentant concerné par la protection de la nature et du littoral, est invité à participer à la création et à l'entretien de ce trésor

LE CONSERVATOIRE EN CHIFFRES EN BRETAGNE

140 sites	8 000 ha protégés	120 agents	8 Millions
d'intervention foncière	soit 31% des sites d'intervention	gestionnaires dont 34 gardes assermentés	de visiteurs sur le littoral breton en 2014

du Littoral a 40 ans

La commune de Saint-Philibert est située sur une presqu'île bordée à l'est par l'anse de Saint-Philibert et à l'ouest par la rivière de Crac'h. Le site naturel dont le Conservatoire du littoral est propriétaire, dit de « Keryondre-Kercadoret », s'étend aujourd'hui sur une trentaine d'hectares. Cet espace naturel s'organise autour d'une zone humide, constituée de l'étang d'eau douce de Kercadoret, qui lui-même est bordé d'anciennes prairies naturelles complétées aujourd'hui soit de boisements, soit de landes à genêts, et de trois pointes rocheuses encadrant deux cordons dunaires.

La pointe est (Men er Beleg) offre de larges panoramas d'est en ouest, allant de Locmariaquer, en passant par des vues sur l'Île d'Houat, jusqu'à la Baie de Quiberon.

La pointe centrale (Keryondre) accueille un bois de pins et de chênes verts.

La pointe ouest est occupée par le fort de Kernevest et recouverte de lande. Ce fort, ancien dispositif de défense de la rivière de La Trinité, fut construit au milieu du XIX^{ème} siècle : il a la particularité d'être à demi enterré dans un terrain naturel.

Les plages de sable fin, reliant ces avancées rocheuses, sont bordées d'un étroit

cordon dunaire, sur lequel a été construite la route qui traverse le site. En arrière de chacune des plages s'étendent des zones humides.

Dans cette zone où s'exerce une forte pression foncière, la commune de Saint-Philibert a été à l'origine de l'intervention du Conservatoire du littoral dès le début des années 90. Un important chantier de réhabilitation, mené dès l'acquisition, a permis grâce au déplacement du camping, à la destruction des terre-pleins ostréicoles, à la réorganisation des accès et des stationnements, de rendre au site ses qualités paysagères et son fonctionnement écologique.

La diversité des habitats naturels dans un espace restreint fait de landes, de bois, d'étangs, a favorisé l'implantation de nombreuses espèces végétales protégées comme l'Asphodèle d'Arrondeau et sert d'habitat à diverses espèces d'oiseaux (Fauvette pitchou, Gorgebleue à miroir, etc.). Le site de Keryondre est situé en limite de plusieurs zones dont l'intérêt écologique et paysager a été reconnu au niveau international, en particulier pour leur fréquentation par les oiseaux d'eau.

Fort de la volonté de préserver et de valoriser ce site, la commune de Saint-Phi-

libert, poursuit la réalisation des actions figurant au plan de gestion établi en 2004 en concertation avec le Conservatoire du littoral. Elle souhaite s'inscrire aujourd'hui dans la démarche d'un Contrat Nature pour la mise en œuvre d'un programme de mise en valeur et de travaux d'aménagement du site. Les objectifs qui seront à respecter et qui guideront l'intervention de la commune sont : la sauvegarde du littoral, le respect des sites naturels et l'équilibre écologique. Ce premier contrat nature a pour ambition d'être signé d'ici la fin 2015, au même moment où la convention de gestion des terrains naturels sera renouvelée entre le Conservatoire et la mairie : le tout sur fond de quarantième anniversaire du Conservatoire du littoral.

Permettre de découvrir et de sensibiliser les visiteurs particulièrement nombreux pendant la période estivale à la richesse de ces espaces fragiles tout en les préservant, aménager les abords des plages tout en évitant une artificialisation du site, constituent des challenges ambitieux, mais nécessaires pour la préservation de ces patrimoines sensibles et fragiles, que la commune entend relever.

A Saint-Philibert, le site naturel dont le Conservatoire du littoral est propriétaire, dit de « Keryondre-Kercadoret », s'étend aujourd'hui sur une trentaine d'hectares. Cet espace naturel s'organise autour d'une zone humide, constituée de l'étang d'eau douce de Kercadoret, qui lui-même est bordé d'anciennes prairies naturelles complétées aujourd'hui soit de boisements, soit de landes à genêts,

et de trois pointes rocheuses encadrant deux cordons dunaires.

Dans cette zone où s'exerce une forte pression foncière, la commune de Saint-Philibert a été à l'origine de l'intervention du Conservatoire du littoral dès le début des années 90. Un important chantier de réhabilitation a permis de rendre au site ses qualités paysagères et son fonctionnement écologique.



Conservatoire
du littoral

Contact :

Délégation Bretagne, 8 quai Gabriel Péri, BP 60474, 22194 PLERIN Cedex
Tél. : 02 96 33 66 32 ou par mail : bretagne@conservatoire-du-littoral.fr



Sureau noir ou grand sureau (sambucus nigra)

Skav (en breton)

« L'arbre aux 400 noms »
« Le prince des décombres »

Ce grand arbuste peut mesurer jusqu'à 10 mètres de hauteur avec une moyenne variant de 2 à 5 m. Il sait se contenter d'un sol maigre, d'un tas de pierre ou d'une dune en bord de mer, il ne craint pas les embruns salés ! A l'opposé, dans un sol enrichi en humus, il explose en un véritable bouquet végétal. Son besoin en lumière n'est pas essentiel.

Son écorce : lisse et verte les premières années, elle devient ensuite rugueuse, elle prend l'aspect d'un liège crevassé.

Ses tiges : creuses, elles contiennent une « moelle blanche ».

Ses feuilles : d'un vert sombre et mate, elles sont ovales et pointues, finement dentelées.

Ses fleurs : d'un blanc crème, elles se rassemblent sur une grappe en forme de corymbe dite « en pomme d'arrosoir ». Elles dégagent un parfum délicat et typé.

Les fruits : jeunes, ils sont verts, puis deviennent rouge violacé pour devenir noirs à maturité. Juteuse friandise pour les oiseaux !

Sur le plan écologique : Il abrite un nombre important d'oiseaux nicheurs. Dans ses rameaux creux, s'installent plusieurs espèces d'insectes. Les fleurs très mellifères attirent de nombreux butineurs dont les abeilles...

Ses vertus médicinales sont reconnues par les peuples du monde entier depuis la préhistoire. Son surnom, « la vanille du pauvre », s'exprime du côté de la cuisine, au travers de dizaines de recettes prêtes à ravir vos délicats palais : confitures, gelées, beignets, tartes, vins, sirops, limonades...

Marine Bardou

Recette : Le sirop de fleurs de sureau

Ingrédients :

6 ombelles de fleurs, 2 l d'eau, 1 kg de sucre, 2 citrons non traités.

Portez l'eau à ébullition.

Plongez-y les ombelles, les citrons (jus + zeste) et laissez infuser 24 heures.

Filtrez, ajoutez le sucre et portez à ébullition 10 minutes, puis versez le sirop bouillant dans des bouteilles. Capsulez.

Jeu : Le mirliton

Dans une tige de sureau de 7 à 10 cm, creusez un trou à 2 cm d'une extrémité. Bouchez ce bout avec une pelure d'oignon fixée avec un élastique. Soufflez !!

Dicton :

« Année de suzin, année de raisin »

« En avril, le sureau doit fleurir,
Sinon le paysan va souffrir »

ENVIRONNEMENT

La semaine du développement durable à Saint-Philibert

30 mai au 5 juin 2015

Notre commune fait partie du tout jeune Parc naturel régional du Golfe du Morbihan créé le 2 octobre 2014. Un parc naturel régional est, par définition, un territoire qui s'organise autour d'un projet concerté de développement durable, fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine naturel et culturel.

Voilà qui nous donnait deux excellentes raisons de répondre à l'appel à projets lancé par le Ministère de l'Ecologie et du Développement durable pour cette édition 2015 de la Semaine Européenne du Développement Durable.

Et puis il fallait bien démontrer que derrière ces mots un peu abstraits de « développement durable » se cache une réalité faite de gestes bien concrets du quotidien.

Il fallait choisir un thème parmi tous ceux qui étaient proposés. Celui des « déchets » nous a semblé pertinent pour cette année, un thème sensible pour notre commune.

Les 7 projets, fruits d'une collaboration entre municipalité, école, parc naturel régional et plusieurs associations, ont été validés par le Ministère car tous répondaient aux critères fixés pour cette opération européenne. Les projets devaient en effet permettre de :

- Sensibiliser aux enjeux du développement durable.
- Apporter des solutions concrètes pour agir au quotidien.
- Inciter à l'adoption de comportements responsables.

Sept animations ont donc réjoui petits et grands pendant toute cette semaine :

Place des Trois otages : l'atelier « Trier ses déchets à Saint-Philibert » a permis de discuter « tri » ici et là puisque la façon de trier n'est pas identique sur tout le territoire national ce qui pose problème notamment aux vacanciers. L'exposition qui animait le stand est installée dans le hall de la mairie : informations très précieuses sur la façon de trier, les dates de collectes, la mise à disposition par la commune de containers et de composteurs.

Médiathèque : L'exposition « Passez au durable, ça marche ! » a permis de rappeler les gestes simples du quotidien si utiles à la protection de notre environnement. La médiathèque a également accueilli pendant deux matinées les élèves de l'Ecole Pierre Jakès Hélias pour des « ateliers tri ».

S'amuser en apprenant les bases du développement durable...Tels étaient les objectifs des trois animations ludiques organisées par les bénévoles de la ludothèque « **Les petits Philous** » qui ont concerné une vingtaine d'enfants.

Les Ateliers « Circuit de billes », « Machine Infernale » et « jeux buissonniers » leur ont permis de découvrir tout ce que l'on pouvait fabriquer avec des objets de récupération ou des végétaux.

Le conseil municipal des jeunes s'était fixé un objectif : participer à la SEDD en fabriquant des panneaux incitatifs au tri. Avec l'aide de Dominique qui a su faire émerger l'idée de la famille

Toutrix, ils ont atteint leur but. Les panneaux sont maintenant visibles à l'Ecostation de Kerarno.

Belle journée portes ouvertes à l'Ecole de voile Océane : une occasion de visiter le Fort de Kernevest, de constater que l'on n'y fait pas que de la voile, que l'on y apprend également à respecter l'environnement et notamment magnifique et si fragile littoral. Une exposition « Falaises » du Conservatoire du littoral présentait la fragilité des milieux.

Organisée en partenariat avec le Parc naturel régional dans le cadre de la 11^{ème} journée Golfe propre, la sortie ponctuée par de violentes averses et des bourrasques de vent s'est néanmoins effectuée dans la bonne humeur d'autant qu'un barbecue au Fort de Kernevest a permis aux participants de faire le bilan de la quête : moins de déchets que l'an passé.... Mais nous pouvons encore mieux faire !

Marie-Claude Devois



• Atelier tri place de la mairie



• Ludothèque « Les petits Philous »



LE SMLS
VOUS
conseille

Moins de pesticides = plus de bien être

Vos communes s'investissent depuis de nombreuses années afin de limiter l'utilisation de pesticides, et adopter des pratiques plus respectueuses de l'environnement. Malgré ce travail, les pics de pesticides demeurent très présents sur notre territoire et peuvent menacer la production d'eau potable, nuire à la santé humaine ou encore avoir des impacts nocifs sur la biodiversité. Il existe des alternatives, prenons collectivement nos responsabilités.

Et vous, que faites-vous ?

1 Anticiper et être malin

Bien concevoir son jardin évite trop d'entretien par la suite.

2 Pailler les sols

Couvrir le sol par des plantes couvre-sol, par un paillage naturel pour les cultures annuelles, des feutres ou bâches pour les arbustes.

Cela conserve l'humidité et évite un désherbage manuel laborieux.

3 Choisir des plantes adaptées au jardin

Et tenir compte de leur besoin en eau et lumière. Privilégier les plantes produites en région Bretagne.

4 Protéger les « petites bêtes » utiles

Certains animaux auxiliaires (coccinelles, guêpes...) sont très utiles contre les insectes ravageurs (pucerons, chenilles...).

5 Créer un environnement favorable aux plantes et animaux du jardin

Planter des haies fleuries et quelques arbustes champêtres. Créer des abris et nichoirs !!

10 BONNS RÉFLEXES

6 Privilégier l'apport en compost

Le développement de l'activité des vers de terre et des micro-organismes est ainsi stimulé et cela fournit aussi les éléments nutritifs essentiels aux plantes.

7 Utiliser des outils adaptés et favoriser le désherbage manuel

Travailler avec un matériel propre permet de limiter les foyers d'infestation et d'éliminer les bactéries, les virus ou les spores de champignons qui se transmettent d'une plante à l'autre. N'oubliez pas l'adage populaire « 1 binage vaut 2 arrosages ».

8 Accepter les herbes sauvages

Quelques herbes folles dans le jardin ne nuisent pas à sa bonne santé.

9 Entretien votre pelouse

Contre la mousse et le tréfle : fractionner votre intervention. En fin d'été, une scarification s'impose pour décompacter le sol, le nourrir par un chaulage à l'automne et un apport d'engrais organique au printemps. Et surtout, tondre plus haut (5 cm). Supprimer les pissenlits qui vous gênent avec un couteau à désherber.

10 En dernier recours

Si vous devez utiliser des pesticides, privilégier les traitements doux (consoude, ortie, prêle...) et surtout respecter la réglementation. Tout pesticide est interdit :

- à moins de 5 mètres des cours d'eau
- à moins d'1 mètre des fossés (même à sec)
- dans les caniveaux, avaloirs et bouches d'égout.



**1 g DE PRODUIT ACTIF
= 10 km DE POLLUTION**

Une question, un doute, contactez :

- votre mairie
- jardinaunaturel.org
- la Société d'Horticulture du Pays d'Auray (SHPA) : horti-auray.com
- les Jardiniers de Bretagne : asso.if.jpb@wanadoo.fr

Ou le SMLS : smls.fr



SMLS
Rivières
de Crac'h,
du Loch et du Sal

LETTRE de l'opposition

Elus de la minorité

Fin mars dernier le conseil a voté comptes administratifs et budget, c'est l'occasion de faire le point sur l'année écoulée et les projets à venir.

2014 constate une forte dégradation des réserves de trésorerie.

En fonctionnement le résultat passe de 504 000 € (2013) à 366 000 € réduisant la capacité financière annuelle de près de 140 000 € de la commune sur ses investissements futurs.

Nous avons réagi sur les conséquences des évolutions de frais de personnel lors d'un conseil précédent, il est constaté une hausse de 8 % soit + 50 000 €. Est-il besoin de rappeler que les collectivités s'engagent à réduire leurs frais de fonctionnement ? Au contraire notre commune confirme son orientation en portant sur le budget 2015 le poste frais de personnel à 724 000 €, à nouveau + 13%, soit 23 % par rapport à 2013.

Sur 2 ans l'évolution sur ce poste est aussi forte qu'en 6 ans sur le dernier mandat municipal.

Sur les frais de fonctionnement autre évolution symptomatique, l'indemnisation des élus varie de + 15% par rapport au mandat précédent.

Dans le même temps les recettes de fonctionnement sont globalement en baisse de 7 %.

Les dépenses d'investissement sur 2014 sont de 1 180 000 € générant un déficit est de - 254 000 € ne laissant en trésorerie disponible en fin d'année que 120 000 € (500 000 € fin 2013) avec une dette sur emprunt est de 450 000 €.

Budget 2015

Malgré ces constats, le budget 2015 reste optimiste avec 2 gros projets : Proxy 450 000 € TTC et la maison médicale 900 000 € TTC. Cette dernière devait être réalisée par les professionnels, elle est prise en charge par la commune.

Sur ces projets, les loyers espérés ne pourront pas rembourser les emprunts réduisant encore les capacités financières de la commune sur les 15 à 20 ans à venir.

Le budget prévoit des emprunts de 1 400 000 € pour l'ensemble des projets d'investissements, lesquels vont alourdir les charges de fonctionnement.

L'endettement sera de l'ordre de 1 860 000 € soit 1160 € par habitant (la moyenne de la dette des communes de même taille est inférieure à 600 euros).

Toutes les collectivités recherchent la réduction de la dette, Saint-Philibert opte pour son accroissement.

Notons également le projet de revente du terrain de Port Deun pour 165 000 €, espérons que ce n'est pas pour accroître la capacité de stockage de bateaux à secs.

Pour ces raisons notre équipe n'a pas souhaité voter les comptes administratifs 2014 et le budget 2015.

Nos observations ont été jointes aux procès verbaux du conseil, mais n'ont pas été publiées sur les comptes rendus à disposition du public (site internet). Il nous appartenait de vous donner notre éclairage sur les finances de la commune.

**Michèle Bellego & Jean Michel Serazin
Liste Saint Philibert en Mouvement**

Réponses à Monsieur Serazin et Madame Bellego

Sur le budget principal compte administratif 2013

Le montant des travaux d'embellissement du bourg, voirie, assainissement, enfouissement des lignes aériennes etc... s'élève à 1,8 M €. Cette somme a été financée intégralement avec la trésorerie de la commune, sans avoir contracté aucun emprunt ; il semble donc normal que la trésorerie de la commune soit de 120 000 € en fin d'année. La commune continuera à investir dans les missions de service public qui lui incombent.

Concernant les recettes de fonctionnement, je rappelle à Monsieur Serazin, qu'en 2015, il y a eu une baisse importante de la dotation globale de fonctionnement.

Concernant les frais de personnel

Compte tenu du nombre de contentieux à résoudre en 2014 la commune a créé un poste de conseiller juridique. A ce jour la majorité de ces contentieux a été résolue. Le poste de conseiller juridique est pour cette raison amené à disparaître. Contrairement à ce que dit Monsieur Serazin, les frais de personnel baisseront du fait du remplacement des postes des agents partant en retraite par des contrats jeunes emploi avenir. En 2014, la hausse des charges de personnel a justifié une augmentation.

Concernant l'indemnité des élus, il faut rappeler à Monsieur Serazin que nous sommes

un maire et 5 adjoints, soit un adjoint de plus que pendant le mandat précédent, mais que l'indemnité de chaque élu est restée identique à celle du mandat précédent.

Monsieur Serazin fait observer « Que toutes les collectivités recherchent la réduction de la dette, Saint-Philibert opte pour son accroissement ». Je rappelle que ce dernier a été démis de ses fonctions d'adjoint au personnel lors du précédent mandat, qu'il a perçu ses indemnités d'adjoint aux finances pendant 4 ans soit 26 900 € sans aucune contrepartie pour la collectivité.

Je rappelle que la commune mène une politique très stricte au niveau des investissements et qu'elle n'opte pas pour un accroissement de la dette. Je donne pour exemple la concession d'endiguage de Men er Beleg. Un marché public a été effectué. Un devis de 40 000 € HT avait été retenu en 2014. Une demande de subvention a été faite auprès de l'Etat qui nous a accordé 10 000 €. Début 2015, une autre demande de marché a été effectuée, un devis avec montant de 16 240 € HT a été validé. Soit une économie de 23 760 € par rapport au premier devis.

A la question de Monsieur Serazin sur le budget

« Le budget prévoit des emprunts de 1 400 000 € pour l'ensemble des projets d'investissements, lesquels vont alourdir les charges de fonctionnement ».

Réponse :

La présentation du budget doit respecter un des grands principes qui est l'équilibre du budget. La somme de 1400 000 € inscrite au chapitre « emprunt » ne va pas être mobilisée. Ce qui d'ailleurs a été fait sur 2014 : 1,5 M € inscrit, aucun emprunt contracté. L'emprunt de 1 400 000 € ne sera vraisemblablement pas contracté, de ce fait l'endettement par habitant ne sera donc pas de l'ordre de 1160 € mais sera aux alentours de 30 € comme les autres années.

Le projet sur la zone de Port Deunn

Tout projet sur la zone de Port Deun devra concerner une activité indispensable et valorisatrice pour la commune grâce à la création d'emplois, la mise à profit des installations portuaires, le développement touristique et économique. Il est impératif que les locaux qui seraient créés, dédiés au nautisme, soient de haute qualité environnementale et que soient mises en place des méthodes de travail innovantes, respectueuses de l'environnement. Nous serons très vigilants sur ce point. Nous ferons une large place à l'information du public, grâce à une publicité élargie, notamment par l'organisation de réunions publiques.

François Le Cotillec

Médiathèque Municipale

Au début de l'année 2015, la médiathèque qui compte désormais 792 inscrits, vous a fait découvrir l'exposition sur les « Plantes médicinales en Bretagne » avec ses jolies aquarelles présentant les vertus des plantes pour chasser les maux qui nous perturbent au quotidien (rhume, coups de soleil...).

Dans le cadre de la Semaine du Développement Durable (SEDD), la médiathèque a présenté une exposition sur ce thème avec des animations sur le tri sélectif pour les classes de l'école Pierre Jakez Helias.

Au cours des mois à venir d'autres expositions vont voir le jour :

Une exposition sur le monde onirique de Marion Jouaffre aura lieu en juillet et vous viendrez découvrir nos mystérieuses sorcières durant les vacances de la Toussaint.

Au mois d'avril, notre responsable s'est rendue à la médiathèque départementale du Morbihan à Vannes pour renouveler le stock d'ouvrages (soit environ plus de 300 livres), et en mai elle a renouvelé les stock des CD audio et des DVD.

D'autre part une commande de nouveaux DVD et nouveaux ouvrages va venir enrichir le fonds de la médiathèque en été.

Enfin la médiathèque souhaite se rapprocher encore plus de la jeunesse, avec un réaménagement du secteur de la petite enfance, et un agrandissement du rayonnage des ouvrages enfants. De plus, nous accueillons un mercredi par mois le Relais Parents Assistantes Maternelles avec Viviane Rousseau.

Manon Girard

Rappel horaires de la Médiathèque pour cet été : du 7 Juillet au 29 Août 2015

Lundi : 10h-12h/14h-17h

Mardi : 10h-12h/16h-18h

Mecredi : 10h-12h/14h-17h

Jeudi : 10h-12h/14h-17h

Vendredi : 10h-12h/14h-16h

Samedi : 10h-12h/14h-16h



© Johanna Blaizac

Ti Douar Alré

En 2005, les représentants élus du Pays d'Auray nous ont invités à travailler ensemble pour initier le projet aujourd'hui bien identifié dans l'agenda des manifestations culturelles « Un Automne Autrement ».

L'association loi 1901, l'association Douar Alré a été créée pour porter ce projet d'animation hors saison touristique. Début mars 2012 sont votés, dans le cadre du budget du Syndicat Mixte du Pays d'Auray, les financements qui autorisent l'ouverture en 2013 de la Maison de la culture et de la langue bretonne sur le Pays d'Auray « Ti Douar Alré ».

Sa première ambition est de fédérer les énergies (associations, collectivités, individus...) pour promouvoir le patrimoine breton au sens large en proposant des animations tout au long de l'année : Un Automne Autrement / Bro Alré Gouil Bamde, la Fête de la Bretagne / Gouel Breizh, la Semaine de la langue bretonne / Sizhunvezh ar Brezhoneg, le Challenge Douar Alré, le concours photos Ti Douar Alré, etc.

Elle assure aussi – directement ou par le biais des associations adhérentes - la transmission de la culture bretonne par l'enseignement de la musique traditionnelle en couple (bombarde-biniou/cornemuse), de la langue et des danses bretonnes.

Aujourd'hui, 60 associations adhèrent au projet et témoignent ainsi du dynamisme de la culture bretonne en Pays d'Auray.

La municipalité de Saint-Philibert est représentée par François Le Cotillec, élu référent langue bretonne, au sein de Ti Douar Alré.

<http://www.tidouaralre.com/>



25

Projet de jumelage avec Luë

Luë, petite commune des Landes, souhaite établir un jumelage avec Saint-Philibert. Les deux communes inscrivent leur histoire, leur culture et leurs activités dans un territoire du littoral océanique, mais leurs activités sont radicalement différentes.

Située à 60 km au sud d'Arcachon, entre Labouheyre et Mimizan et aux portes du Parc Naturel Régional des Landes, cette commune a inscrit ce projet de jumelage dans les actions réalisables en 2015. De ce fait, nous avons invité leur délégation à venir nous rencontrer le 19 juillet, jour de la fête bretonne et du feu d'artifice. Six personnes vont faire le déplacement dont Madame Le Maire Patricia Cassagne, des conseillers et la présidente du comité des fêtes porteur du projet.

Le souhait de la commune de Saint-Philibert est de mettre en place un comité de pilotage, l'organisation serait gérée par Marilou Dussaucy, conseillère, en lien avec la municipalité. Le Comité des Fêtes participera aux échanges.

Lors de la rencontre avec les élus, week-end du 18-19 juillet, nous pourrions déterminer ensemble si les conditions d'un jumelage sont remplies. Nous sommes d'ores et déjà invités à leur grande fête de la Saint Michel, fin septembre.

Les habitants de Saint-Philibert ou les associations intéressés par cette idée de jumelage peuvent venir en mairie se faire connaître, nous attendons les bonnes volontés.

Michèle Escats



Exposition Anna Le Bail

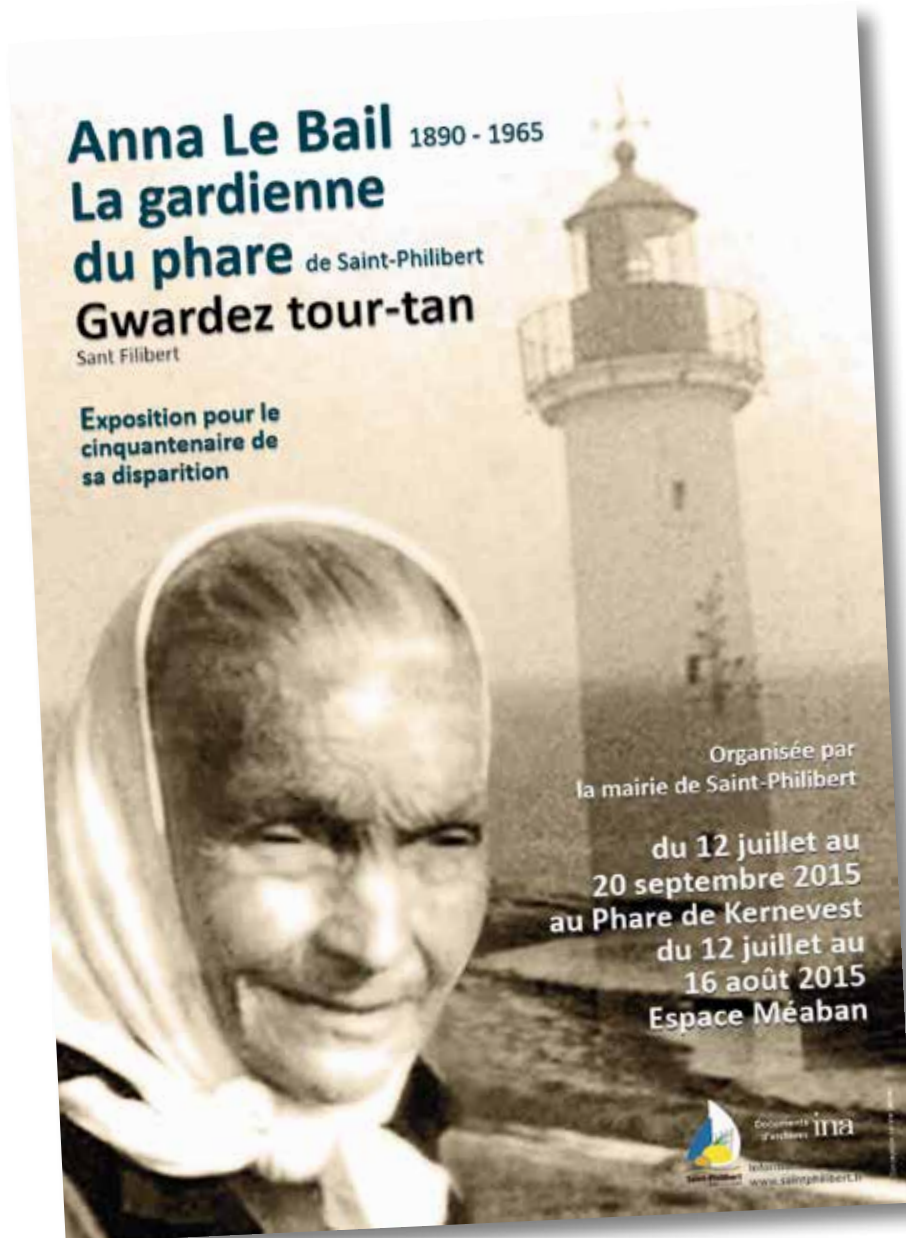
Pour la commémoration du cinquantième du décès d'Anna Le Bail, dernière gardienne du phare de Kernevest, la municipalité organise cet été une exposition préparée par Karine Labbay, architecte scénographe.

L'idée principale est d'utiliser les images de deux films tournés en 1963 et 1965 par des journalistes de l'ORTF. Ces films sont très courts mais riches en images et en paroles d'Anna Le Bail. Ils retracent l'histoire de cette gardienne de phare

atypique, très impliquée dans la vie du village, à la fois infirmière, sage-femme, ostréicultrice, crieur public sur les marches de l'église le dimanche matin pour donner les informations récentes et membre du conseil municipal de 1945 à 1965.

Une stèle à sa mémoire se dresse sur la côte face à la mer pour nous rappeler la vie de cette femme extraordinaire.

L'exposition principale se tiendra autour du phare de Kernevest du 12 juillet au 20 septembre, parallèlement la même exposition sera installée à l'Espace Méaban du 18 juillet au 16 août et visible tous les jours de 10h à 12h et 16h30 à 19h.



Exposition photos anciennes de Saint-Philibert

Pour animer le centre bourg, des agrandissements de cartes postales anciennes seront disposées place des 3 Otages le long du cheminement piéton. Vous découvrirez Saint-Philibert depuis le début du siècle dernier.



RETROSPECTIVE

Le Fort de Kernevest d'hier à aujourd'hui

Etablissement d'une batterie pour quatre pièces et un corps de garde n°3 à la pointe de Kernevest

« La position de la batterie de Kernevest, dans le projet de 1847, a l'inconvénient d'être à cheval sur le chemin des phares établis à l'embouchure de la rivière de Crac'h. Pour éviter une conférence qui nécessiterait le déplacement de ce chemin, le chef du Génie propose de reporter la batterie à 250 mètres plus au sud, sur l'emplacement d'une ancienne redoute. (Pièce n°2).

La nouvelle position, tout en jouissant des mêmes propriétés que l'ancienne a, en outre, l'avantage de permettre de mieux battre la passe, entre AR-GAZECH et LES BŒUFS, qui donne entrée dans la rivière de Saint-Philibert, et de protéger plus loin les navires qui, poursuivis, chercheraient refuge dans la rivière de Crac'h.

Les navires qui entrent dans cette rivière suivent la passe entre Le PETIT TREHO et le rocher de MOUSKER ; toutefois, à marée haute, une chaloupe canonnière pourrait entrer par la passe entre Le GRAND et Le PETIT TREHO ; la batterie de Kernevest, qui a pour but de protéger l'embouchure de la rivière de Crac'h, doit donc barrer les deux passes.

Comme il convient également qu'elle puisse battre la passe entre AR-GAZECH et Les BŒUFS, nous lui donnons pour champ de tir un secteur limité à gauche par une ligne rasant AR-GAZECH et Les BŒUFS et, à droite, par une ligne rasant Le GRAND TREHO. Ce champ de tir est de 100°30'. (Pièce n° 3).

Cette batterie est armée de quatre treks pièces de 24 mm montées sur affûts de côte qui peuvent alors concentrer leur feu dans un secteur de 80° qui embrasse complètement la passe principale et une grande partie de celle entre le GRAND et le PETIT TREHO. Ce n'est qu'aux limites extrêmes du tir de la batterie, et dans des secteurs de 10° seulement, que les deux passes ne sont plus battues que par deux pièces.

Nous ne prévoyons pas de flanc droit destiné à continuer la lutte contre les vaisseaux qui auraient forcé l'entrée de la rivière, parce qu'il n'aurait de raison d'être qu'autant qu'il serait armé de l'une des 4 pièces qui composent l'arme-

ment de la batterie, ce qui ferait prendre un quart de l'effet essentiel qui est d'empêcher l'ennemi de pénétrer dans la rivière, au profit d'une action secondaire.

En effet, c'est surtout à la défense mobile qu'il appartient de continuer la lutte si l'entrée de la rivière était forcée. Nous plaçons la batterie en arrière d'une ancienne carrière qui n'exigerait pas moins de 800 m³ de remblais pour être comblée.

La crête intérieure est cotée 13 m 50, le corps de garde est à 25 m de cette crête ; il est relevé de 0 m 12, ce qui porte son couronnement à la cote 14, afin de diminuer les déblais de roc et de permettre aux créneaux du rez-de-chaussée de battre parfaitement tout le terre plein bas.

L'évaluation totale, dans le projet de 1847, s'élevait à 36.200 F- à déduire, par suite de changements apportés au projet : 3.500 F - Reste à dépenser : 32.700 F. »

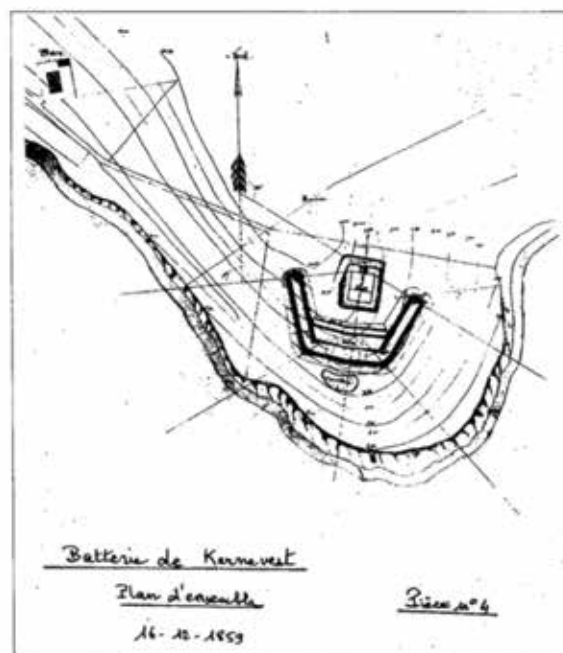
Remarques du Directeur du Génie.

Cette batterie a déjà donné lieu à un projet dans un avis du 28 juillet 1847 sur le projet pour la défense des côtes du Territoire de Quiberon, dans lequel elle était comprise.

Dans ce projet, on conservait à peu près la position de la batterie actuelle, un peu dans l'intérieur de l'embouchure de la rivière de Crac'h, et le Comité avait admis pour son tracé :

- Une face gauche pour 2 pièces barrant la passe d'accès de la rade à la rivière.
- Une face droite pour 2 pièces barrant l'entrée de celle-ci par le travers.
- Un flanc droit pouvant être armé au besoin d'une pièce pour suivre, en rivière, le navire qui en aurait forcé l'entrée.

L'armement, n'étant que de 4 pièces, n'aurait pas pu être disposé et il aurait fallu éparpiller les feux par pièce sur les différentes branches ; en outre, le Chef du Génie pensa avec réserve, que c'est surtout en avant de l'entrée de la rivière qu'il faut avoir une action puissante et il proposa de placer la batterie à la pointe même de la rive gauche, comme l'indique l'Atlas joint au travail de la Commission de 1841.



Comme cette pointe, tout en faisant saillie par rapport à la rivière qu'il s'agit surtout de protéger, est dans un rentrant par rapport à la disposition générale des côtes de la rade, la position est très favorable pour l'établissement de la batterie. Le projet présente, en plus, une économie sur le précédent en ce qui concerne la construction même de l'ouvrage et, sans parler de la dépense qui résulterait du déplacement du chemin du phare.

Le Chef du Génie propose de profiter de la nouvelle position de la batterie pour étendre son action pour les 2 pièces de gauche jusqu'à l'extrémité des rochers AR-GAZEC, afin de protéger le mieux possible les approches du refuge de la Rivière de Saint-Philibert, mais en restreignant l'action des 2 pièces de droite à l'extrême limite de ce côté, puis du GRAND TREHO. Cette mesure est sans inconvénient puisque les 4 pièces verront, sans obliquer beaucoup, la passe principale de la rivière de Crac'h.

Le Directeur est donc d'avis d'approuver cette position. Pour la facilité d'exécution et de la surveillance, il convient de faire cette batterie en même temps que la suivante (celle de Kerpenhir) et celle de Port Navalo de la Place de Vannes, les deux places ayant le même entrepreneur. » (Pièce n° 4)

Ce plan d'ensemble situe la position du corps de garde n° 3, type 1846, pour batterie de 4 pièces, conçu pour accueillir 20 hommes et les munitions. Il était doté d'un système de récupération des eaux pluviales qui alimentaient une citerne avec trop-plein.

Yannick Laurent

VIE Associative

| Art'Monie

Après un temps de pause, l'association ART'MONIE se réveille et prend un nouvel élan.

ART'MONIE englobe l'ART au sens large (peinture, chant, art équestre, poésie..., et aussi l'Art de Vivre (Taïchi, Ayurveda, herboristerie...).

La saison a démarré le 31 mai par CAVAL'ART, une journée de partage autour des chevaux et de la peinture, proposée par Camille Lecoutre (équithérapeute) et Marion Jouaffre (artiste-peintre). Un moment pas comme les autres, au rythme de la nature, à la rencontre de Soi.

Dès juillet, un Atelier Peinture ouvrira ses portes. Tout au long de l'année, Marion Jouaffre y accueillera enfants, adolescents et adultes, pour pratiquer ensemble le Jeu de Peindre (méthode développée par Arno Stern). Dans un environnement bienveillant, chacun pourra, parmi les autres et à son rythme, aller vers l'expression de sa créativité, et s'adonner à la «Formulation» qui échappe aux conditionnements (ethnique, climatique, culturel...). Les participants font à l'Atelier l'expérience de relations exemptes de compétition et de jugement, il en découle un développement du Potentiel Créatif et de l'Estime de Soi.



Séances hebdomadaires ou stages d'une semaine pendant les vacances scolaires.

Pour les enfants et ceux qui veulent leur ressembler par l'ardeur, la sincérité, le goût du jeu.

Tél. : 06 89 07 68 35

Marion Jouaffre

| Ludothèque Les Petits Philous

Cette année encore, la ludothèque a ouvert ses portes pour des séances de jeu libre le mercredi après-midi hors vacances scolaires

Les 400 jeux ont également été mis à disposition des enfants de l'école de Saint-Philibert dans le cadre des NAP (Nouvelles Activités Périscolaires).

Le 4 novembre 2014, nous avons organisé, en partenariat avec l'association Parents Ensemble 56, une conférence animée par Sophie Marinopoulos, psychologue-psychanalyste. Le thème était « l'importance du jeu dans le développement de l'enfant » ; un public nombreux a répondu à l'invitation.

En mai, à l'occasion de la Fête mondiale du jeu, deux animations sont proposées : fabrication d'un circuit de billes avec les Petits Débrouillards et Atelier de jeux buissonniers à partir de matières naturelles avec Maxence Cadet de « l'Abeille Buissonnière ».

A l'occasion de l'assemblée générale, le maire et les adjoints se sont réunis et ont proposé la municipalisation de la gestion de la ludothèque en la rattachant à la médiathèque.

Un déménagement est donc envisagé pour la rentrée de septembre vers la petite salle Le Mousker. Les jeux et aménagements pourraient ainsi rester en place de manière permanente et le personnel municipal assurerait les heures d'ouverture au public plus facilement.

L'association, si le bureau est renouvelé, pourrait alors continuer à animer et proposer des événements autour du jeu et ainsi transmettre son savoir-faire et ses compétences aux nouveaux bénévoles et au personnel communal.

C'est maintenant le temps de la transmission ! L'association Les Petits Philous fêtera son vingtième anniversaire en novembre prochain, le plus beau cadeau serait que de nouvelles personnes viennent continuer l'aventure :

Jouer et faire jouer, grandir et se rencontrer autour du jeu.

| Ligue contre le cancer

Soirée crêpes

Pour la septième année consécutive, j'ai organisé avec tous les bénévoles le 17 avril une soirée galettes et crêpes au profit de la Ligue Contre Le Cancer.

La qualité des repas, l'animation offerte par le groupe de Ploemel et par les danseurs de Saint-Philibert ont donné, à cette soirée, une ambiance conviviale et appréciée. Les recettes qui s'élèvent à 2200 € ont été intégralement versées à la section de Ligue de Vannes. Elles servent

principalement à la recherche, à l'aide aux malades, à la prévention et à la carte d'identité des tumeurs. Il faut noter la participation active des bénévoles et de nouvelles personnes venues se présenter pour aider. Un grand merci à la municipalité, au Comité des Fêtes, au boulanger Monsieur Le Masson et à Monsieur Belz de Crac'h pour leurs dons divers. Cette initiative sera renouvelée l'année prochaine courant avril : les malades ont besoin de notre générosité...

Françoise Guyomard



VIE Associative

Korollerion Sant Filiber

**Démarrage des cours hebdomadaires
2015-2016 le jeudi 10 septembre
à 20h30 à la salle du Mousker.
Accès libres aux cours de septembre
sans obligation d'adhésion à KSF.**

Korollerion Sant Filiber c'est l'apprentissage et la pratique des danses pendant les cours du jeudi soir pour une bonne cinquantaine de danseurs, en moyenne, mais pas que ça.

Nous formons un groupe qui sort régulièrement de sa coquille du Mousker pour participer à des animations extérieures :

- Après-midi dansant à la Maison de Retraite de Saint-Philibert le 21 février et le 11 avril.
- Présence active à la Soirée Crêpes du 17 avril au bénéfice de la Ligue Contre le Cancer.

- Association ponctuelle avec les Danseurs de Locmariaquer pour entraîner dans la danse, dans le cadre de La Semaine du Golfe, les spectateurs de la Pointe de Kerpenhir les 14 et 16 mai.

Nous échangeons beaucoup avec les danseurs des autres associations de danse bretonne lors de l'organisation de soirées-rencontres animées par un orchestre :

- Crac'h nous a reçus le 27 février et Hennebont le 17 mars, à chaque fois nous étions plus de quarante KSF à nous déplacer.

- Enfin les 3 groupes de danse de l'ex-Communauté des Trois Communes (Crac'h, Saint-Philibert, Locmariaquer) se sont retrouvés le 7 mai au Mousker où le Trio Digor a fait danser la centaine de personnes présentes, fort tard.

N'oublions pas notre fest-deiz du 15 février qui a encore attiré 200 danseurs, affluence due à la renommée des groupes intervenants, Mauvaise Langue et An Amaturien.

KSF sera présent au Forum 2015 des Associations à la salle du Mousker le 5 septembre.

**Pierre Bonnet
Le président**



Saint-Phil en Fête

**Le 1^{er} août 2015
à Saint-Philibert**

L'Entente Sportive de Saint-Philibert (ESSP) et l'Association de danse bretonne Korollerion Sant Filiber (KSF) organisent, avec le soutien de la Mairie, la quatrième édition de Saint-Phil en Fête le samedi 1^{er} août, place des Trois-Otages (face à la Mairie) à partir de 19h30.

Un menu moules-frites ou moules-frites-crêpe, ainsi que des sandwiches et grillades seront proposés sur place. Buvette.

La soirée sera animée par deux orchestres : le Trio Digor et le groupe Mauvaise Langue.

Fest-noz jusqu'à minuit, accès gratuit.

29

ASSPTT Tennis de table

Saison exceptionnelle

La compétition de tennis de table s'est achevée en apothéose avec la qualification de l'équipe 2 pour les phases finales en terminant première de sa poule.

Les résultats sont motivants pour le club. L'équipe 1 qui était montée en D 1 après la première phase se maintient brillamment. L'équipe 2 en terminant première de sa poule en D 3 accède à la D 2. L'équipe 4 termine 2^{ème} de sa poule en D 4. L'équipe 3 termine dernière de sa poule mais l'objectif était essentiellement de faire jouer des jeunes en compétition.

En individuel Zoé Gohin termine 4^{ème} de sa catégorie aux finales régionales. Bravo !

Evènements de l'été : nous organisons 2 tournois amicaux ouverts à tous, licenciés ou non licenciés, le 22 juillet et le 12 août à la salle du Mousker à 18 h 30, venez nombreux !

Contacts :
Patrick Le Maguer, président
hermi56@msn.com
Claude Verschelde, secrétaire
claud.verschelde@free.fr
Site : assptt.free.fr

• Equipe 2



VIE Associative

Comité des fêtes

Au cours du premier semestre de cette année 2015, nous avons proposé deux spectacles de qualité :

Le premier a eu lieu le 8 février, comme prévu Gérard Souchet, magicien humoriste est venu présenter ses tours pour petits et grands. Le public jeune et moins jeune a apprécié.

Le second sous forme de concert, le 25 avril, a permis à Anne Sorgues et au Gospel Morbihan de nous faire entendre des voix chaudes et timbrées dans leur répertoire bien typé.



Je jette mon cancer

On se soigne à travers une activité artistique

Rappelons que le projet « je jette mon cancer sur la toile » :

- Incite les malades du cancer et leurs accompagnants à se soigner en pratiquant une activité artistique, disons utiliser l'art en guise de thérapie. Chez soi, ou en atelier.
- Permet d'organiser des expositions (hospitaux, banques, commerces, etc...) avec les œuvres réalisées chez soi, ou en atelier.
- Et sert de base pour organiser une manifestation annuelle autour de ces œuvres.

Vous pouvez donc œuvrer chez vous : dessin, tricot, patchwork, scrapbooking, sculpture, photo, peinture ou que sais-je qui puisse s'accrocher, s'exposer.

Avant notre grande fête bretonne annuelle du 19 juillet, nous innovons cette année en mettant en place une journée Arts et Terroirs le 13 juin où nous mêlons artistes et marché du terroir au Mousker et environs.

Les membres du comité des fêtes

Contact : Annie Chantrel, présidente
02 97 55 19 15

• Anne Sorgues et Gospel Morbihan



• Gérard Souchet



Un atelier « s'ouvrir à sa créativité » se déroule un samedi par mois, salle Méaban à St-Philibert :

Une partie yoga ou respiration, une partie peinture ou dessin.

Contactez-nous à l'avance au 06 88 39 11 14 : Bénédicte, professionnelle de yoga et peintre depuis 30 ans.

Les ateliers sont gratuits pour les malades et les accompagnants.

Si vous œuvrez chez vous, contactez-nous pour participer aux expositions si vous le souhaitez.

Nous exposerons en juin à « l'ancre de coupe », salon de coiffure à Auray.

En octobre à l'hôpital « Bretagne atlantique ou Chubert ».



Nous organisons un « bal costumé », chantant, déguisé si vous voulez bien (un p'tit nez rouge suffit, un costume extravagant est autorisé !) ; autour d'un repas : samedi 21 novembre, à la ruche de Locmariaquer. Les places sont limitées, vous pouvez vous inscrire dès maintenant, en nous appelant ou par mail. Nous nous revendiquons porteurs d'espoirs, dépositaires de maux, chanteurs de vie.

Appelez nous, nous sommes à votre écoute. Contact : Christine : 06 13 50 74 61
Courriel : jjmc@orange.fr
Site : www.jejettemoncancer.fr

Compagnie Liber'théâtre

Spectacle 2015 « Sur la Route 66 »

Après « Paris-Broadway », « Divine Comédie » et « Destins Croisés », la Compagnie Liber'théâtre jouera sa nouvelle création les 20-21 et 22 novembre 2015 à la salle Le Mousker.

Une ballade musicale américaine sur la mythique Route 66, également appelée « la mère de toutes les routes » aux Etats-Unis. L'année 1968 sert de repère chronologique à cette comédie où n'apparaissent pas moins de onze personnages.

« Sur la Route 66 » est une immersion dans l'Amérique des colons, des indiens, des

noirs, des hippies, du rock, du gospel, de la country et du blues...

Un spectacle tout public qu'il ne faudra évidemment surtout pas manquer...



Le président

VIE Associative

Amicale des parents d'élèves

Le 4 avril dernier, l'Amicale des Parents d'élèves de l'école Per Jakez Hélias a organisé, pour la troisième année consécutive, une soirée Carnaval. Une soirée haute en couleurs, qui a réuni plus de 150 personnes, regroupant ainsi familles de l'école et quelques personnes extérieures.

Les festivités ont débuté avec un défilé en musique des enfants de l'école, sous les yeux de leurs parents, familles et amis. Petits et grands avaient joué le jeu : de Cléopâtre à Elvis en passant par les princesses, les cow-boys et autres supers

héros, tous étaient réunis pour donner à cette soirée une ambiance chaleureuse et festive !

Chacun a ensuite pu se régaler autour d'un repas « galettes-saucisses » et de gâteaux confectionnés par les parents

de l'école avant d'aller danser au son de musiques plus entraînantes les unes que les autres ! De véritables bons moments !

**Pour l'amicale de parents d'élèves,
Mélodie Morin**



Saint-Phil Animation

Saint-Phil Animation recrute !

En ce début d'été il est l'heure de faire un nouveau bilan des activités de cette saison :

l'association a le plaisir d'accueillir un nombre stable d'adhérents qui viennent entretenir leur forme salle Le Mousker tout au long de la semaine. Cependant pour maintenir l'aspect convivial de ces activités nous aimerions « recruter » de nouveaux adhérents : c'est surtout valable pour la danse country et la gym tonique ; certaines séances gagneraient en ambiance à être un peu plus étoffées ! Nous apprécierions particulièrement que des ados nous rejoignent. Alors n'hésitez pas à venir vous renseigner au forum de associations ou à venir directement assister aux cours salle Le Mousker !

Profs et élèves vous attendent avec impatience.

Monique ou Gérard Riocros : 02 97 30 07 72 Anne Le Rouzic : 02 97 55 18 05



31



Rhizomes

Les Logiciels Libres et GNU/Linux, vous en avez entendu parler, vous voulez en savoir plus

Rhizomes (association loi 1901) organise régulièrement Réunions et Ateliers techniques à Saint-Philibert, salle Le Mousker (inscriptions et dates sur rhizomes.org et firstjeudi.org).

Venez découvrir, partager vos connaissances et expériences pratiques sur les Logiciels Libres, ils respectent la Liberté Individuelle des Utilisateurs. Comme chaque année, Rhizomes sera présente au Forum des Associations (début septembre). Utilisez les Logiciels Libres et les formats de fichiers libres.

Régis Pidoux

OFFICE DE TOURISME
1 rue de la Victoire
56740 Locmariaquer

Tél. 02 97 57 33 05
www.morbihan-way.fr
info@ot-locmariaquer.fr

Ouvert à l'année

Vacances scolaires d'été :
9h-18h du lundi au samedi
9h30-13h le dimanche.

Avril, mai, juin et sept. :
9h30-12h30 - 14h-17h30
du lundi au samedi ;
dimanche et jours fériés
selon période.

Octobre à mars :
9h30-12h30 - 14h-17h30
du lundi au vendredi ;
9h30-12h30 le samedi.

POINT INFORMATION TOURISME LA TRINITAINE

Galerie Marchande de Kerluesse -
Saint-Philibert

Du 1^{er} juillet au 31 août
10h-13h - 15h30-19h
du lundi au samedi ;
15h30-19h le dimanche.

Patrick GOVEN, reconduit à la présidence pour un sixième mandat et un conseil d'administration étoffé

Suite à l'assemblée générale qui s'est déroulée le 16 avril dernier à l'espace Les Chênes à Crac'h en présence de Michel Jeannot, maire de Locmariaquer, de François Le Cotillec, maire de Saint-Philibert, et Cathy Chantelot, adjointe au tourisme à Crac'h, le conseil d'administration s'est réuni le 12 mai afin d'élire un nouveau bureau.

Patrick Goven, président, a été reconduit dans ses fonctions et il sera assisté par le conseil d'administration suivant :

- Vice-président : J.-R. Bouten
- Trésorière : D. Bodet
- Trésorier adjoint : G. Mourier
- Secrétaire : Y. Pasco
- Administrateurs : Berthelot P. Lobrichon R. Mocquard F. Petit G. Ricquier C.

Pour passer un agréable séjour sur nos trois communes, nous avons renforcé notre stratégie concernant les éditions touristiques.

A votre disposition

- Une nouvelle présentation du plan des trois communes,
- La carte du Golfe du Morbihan et des sites incontournables,
- La brochure des Estivales avec les festivités de juillet à septembre,
- Le guide de randonnées avec des suggestions de circuits pédestres et vélos vendu à l'office de tourisme et au point information La Trinitaine au prix de 2 €.

En nouveauté

- Un chéquier de réductions édité à 10 000 exemplaires : offres promotionnelles à destination de nos visiteurs sur notre territoire. Ce chéquier est disponible dans nos locaux et chez l'ensemble de nos adhérents.
- Le guide des marées 2015

Nouveau service à l'Office de Tourisme : un accès wifi gratuit

Lors de la première connexion, il suffira de saisir son nom, prénom et adresse électronique. C'est simple d'utilisation !

Faites passer l'information autour de vous !

Nouveaux projets

- La réalisation d'un film vidéo promotionnel en faveur de notre territoire.
- La mise en place d'un affichage dynamique au sein de nos deux pôles d'accueil (Locmariaquer et Point « I » La Trinitaine).

Et le développement durable ?

L'office de tourisme s'est engagé dans une démarche de développement durable.

Des fiches éco-gestes ont été créées afin de garantir la diminution de la consommation d'énergie, de diminuer et valoriser la quantité de déchet produite, d'améliorer les conditions de travail des employés etc...

Cette démarche se traduit aussi dans la communication de l'office de tourisme. En effet une page « écotourisme » a été publiée dans le magazine de l'office. Cette page a pour but de sensibiliser les touristes à avoir un comportement plus respectueux de l'environnement lors de leurs vacances. Rappelons que l'office communique activement sur les réglementations de la pêche à pied en rappelant les mailles sur le carnet des horaires des marées et en proposant des réglettes qui permettent de mesurer les prises.



VIE Associative

| École de voile Océane

La saison 2015 est déjà bien partie, des vacances de printemps idéales nous ont permis de relancer nos activités véliques et d'accueillir de nombreux stagiaires sur les trois zones et un nombre croissant d'enfants bénéficiant du pass-voile !

Cette année en plus des activités habituelles nous proposons de nouvelles prestations :

- Aquagym et longe-côte les mercredi matin et samedi en avant saison, et mardi, vendredi en juillet et août.
- Stand up paddle, plusieurs sorties découverte organisées les matinées en été.

Mais c'est aussi :

- Le coaching sportif et développement de l'activité habitable pour les membres désireux de naviguer plus loin en découvrant la croisière sur nos bateaux ou en escadre avec leurs propres voiliers.
- Le navi'lib ou vous pourrez utiliser plusieurs embarcations habitables ou dériveurs sur réservation, des supports sans contraintes et partagés :

- Un « écume de mer » pour une sortie en famille
- Une goélette
- Un open 570
- Un dériveur albatros

Le principe est simple pour naviguer sans contrainte. Inspiré du fameux Velib' parisien, le NAVI'LIB est une formule de navigation novatrice proposée par le club moyennant une cotisation spéciale. Cette cotisation annuelle permet d'utiliser trois bateaux comme si l'on en était copropriétaire.

Actualité

Les premières activités paddle board dans ce cadre de l'aménagement des rythmes scolaires le vendredi on reçu un bon accueil ; ce sont 10 enfants de l'école qui ont pu démarrer leur apprentissage.

- **LE PASS VOILE** : cette offre est consolidée, il permet aux enfants des trois communes être initiés et se perfectionner à la pratique de la voile jusqu'à la compétition avec une participation de 50%, la poursuite de l'action semble pérenne et nous Océane, rencontrons

un succès croissant sur les mercredis de printemps et les vacances.

L'équipe du club se prépare avec un renouveau de coureurs, avec comme objectif d'occuper une bonne place dans les championnats départementaux.

Si vous hésitez encore, venez nous rencontrer lors de notre journée porte ouverte le 7 septembre prochain.

Je tiens à remercier les élus de Saint-Philibert pour leur soutien à notre association, ainsi que tous les adhérents qui contribuent à la valorisation du site de Kernevest, que nous entretenons en fond propre depuis 1996.

N'hésitez plus à venir nous retrouver pour découvrir les sports nautiques grâce à notre équipe qualifiée qui vous accueille au fort de Kernevest

Stephane Menuet
Directeur de l'école de voile

| Stand up Paddle

Le stand up paddle (SUP) se pratique avec une planche plus grande que le surf et à l'aide d'une pagaie.

Au départ utilisé par les surfeurs pour rester sur l'eau si les vagues ne sont pas au rendez vous, aujourd'hui ce sport se développe de plus en plus depuis 5 à 6 ans. Avec l'évolution du matériel, il est ouvert à tout public et à tout âge.

Il suffit juste de trouver son équilibre !

Plusieurs modèles de SUP sont désormais proposés pour la pratique de ce sport suivant l'activité : ballade le long des côtes, fitness et yoga et pour les plus aguerris le surf ou les compétitions de « RACE ».

Pour les personnes souhaitant s'essayer à ce sport, il est possible de louer des SUP à l'Ecole de voile de Saint-Philibert « Océane ».

Eric Guillou



Saint-Phil en Art

Quoi de neuf à Saint-Phil en Art

La saison se termine. L'année est passée vite !

Samedi 30 juin, les élèves de l'atelier piano, nous ont offert un spectacle magnifique. Bravo au professeur Françoise Martel et à ses élèves,

Dimanche 31 juin, c'est au tour de tous les ateliers de nous faire leur show ! Superbe ! cette année nous sommes vraiment fiers des prestations fournies. Bravo à toutes et tous.

Les vacances arrivent, mais pour nous c'est le moment de préparer la rentrée !

- 1/ Patrick Raynaud, professeur d'accordéon diatonique, nous quitte pour une retraite méritée, Audrey Guegan le remplacera à partir du mois de septembre,
- 2/ Gaëlle Vandernoot ouvrira un nouvel atelier de harpe celtique,
- 3/ l'éveil musical sera probablement au programme de Saint-phil en Art. Nous espérons que Sylvie Le Douarain pourra reprendre le chemin de notre association.

STAGES :

JUILLET 2015 - Arts plastiques, guitare, piano (technique d'accompagnement pianistique)

AOUT 2015 - piano (technique d'accompagnement pianistique).

Vous trouverez tous les détails sur le site de l'association :

HYPERLINK « <http://www.saintphilenart.fr> »

Nous vous souhaitons à toutes et tous de très belles vacances, et nous vous donnons rendez-vous au forum des associations, salle du Mousker de Saint-Philibert le 5 septembre 2015 à partir de 10 h pour vos inscriptions.

Annick Lemoine
La présidente



VIE Nautique

Version 2015 de Spindrift 2 signée Spindrift racing

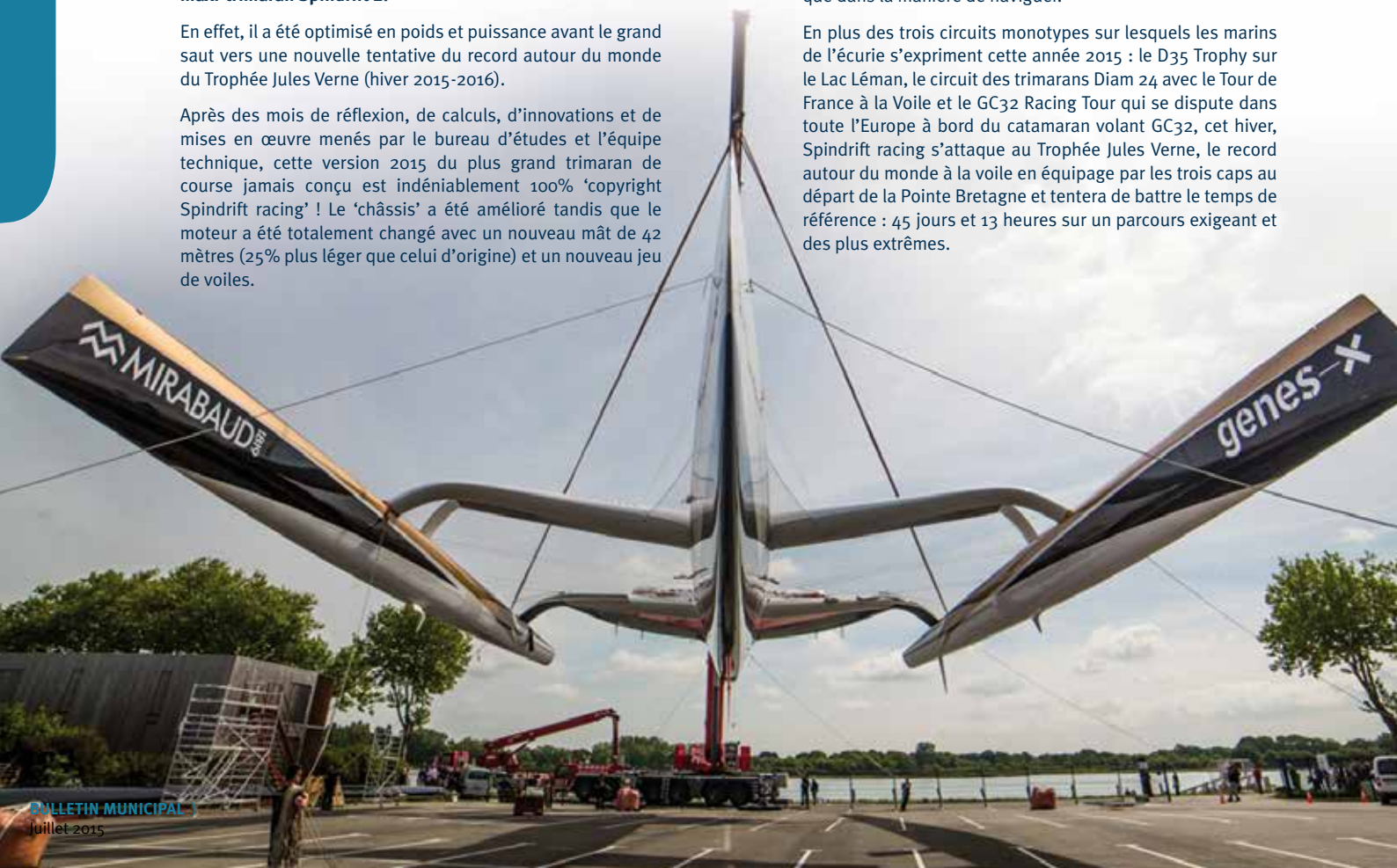
L'écurie de voile professionnelle Spindrift racing de Dona Bertarelli et Yann Guichard a remis à l'eau son « nouveau » maxi-trimaran Spindrift 2.

En effet, il a été optimisé en poids et puissance avant le grand saut vers une nouvelle tentative du record autour du monde du Trophée Jules Verne (hiver 2015-2016).

Après des mois de réflexion, de calculs, d'innovations et de mises en œuvre menés par le bureau d'études et l'équipe technique, cette version 2015 du plus grand trimaran de course jamais conçu est indéniablement 100% 'copyright Spindrift racing' ! Le 'châssis' a été amélioré tandis que le moteur a été totalement changé avec un nouveau mât de 42 mètres (25% plus léger que celui d'origine) et un nouveau jeu de voiles.

Spindrift racing a mis tout en œuvre pour faire évoluer ce bateau en allant dans le sens de la légèreté, tant sur la balance que dans la manière de naviguer.

En plus des trois circuits monotypes sur lesquels les marins de l'écurie s'expriment cette année 2015 : le D35 Trophy sur le Lac Léman, le circuit des trimarans Diam 24 avec le Tour de France à la Voile et le GC32 Racing Tour qui se dispute dans toute l'Europe à bord du catamaran volant GC32, cet hiver, Spindrift racing s'attaque au Trophée Jules Verne, le record autour du monde à la voile en équipage par les trois caps au départ de la Pointe Bretagne et tentera de battre le temps de référence : 45 jours et 13 heures sur un parcours exigeant et des plus extrêmes.





CALENDRIER des manifestations

Calendrier des manifestations

Juillet

- 4 Concert « chœur de chambre - Appassionato » - Chapelle - 21h
- 12 Exposition « Anna Le Bail, la gardienne du phare - Municipalité
- Du 12/07 au 20/09 : Phare de Kernevest (en extérieur)
- Du 18/07 au 16/08 : Espace Méaban
- 12 Expositions photos grand format « Saint-Philibert d'hier »
Place des 3 Otages - Municipalité
- 15 Concert « Trio Christophe Mege et ses musiciens » - Chapelle - 21h
- 18 Exposition Arts et Mer - Dasson 32^{ème} salon jusqu'au 16/08
Espace Méaban
- 19 Fête bretonne - Comité des fêtes - 17h30
Feu d'artifice - Municipalité - 23h
- 22 Tournoi amical de tennis de table - ASSP - Salle Le Mousker - 18h30
- 25 Repas Malgache - Amitiés-Souvenir - Salle Le Mousker - 19h
- 29 Tournoi de bridge - Parioisse - Salle Le Mousker - 20h



Août

- 1^{er} Saint-Phil en fête - Municipalité / ESSP Foot / Korollerion - 19h
- 4 Conférence Sainte Anne dans la tradition en Bretagne
Ti Douar Alré - 19h Salle Le Mousker
- 5 Concert « Musiques originales de la Grande Europe » - Chapelle - 20h45
- 9 Kermesse paroissiale - Parioisse - 10h
- 12 Tournoi tennis de table - ASSP Tennis de Table - 18h30
Concert « Bruno Le Levreur et ses musiciens » - Chapelle - 21h
- 15 Concert G. Vandernoot - St-Phil en Art - Salle Le Mousker 21h
- 20 Conférence « Les côtes bretonnes à pied »
C.Derollepot - Salle Le Mousker 20h30

Septembre

- 5 Forum des associations - Municipalité
Vide grenier - Associations
- 19 Théâtre « No memories » Cie Vinogen
Salle Le Mousker - 21h

Octobre

- 3 Soirée Cabaret - Comité des Fêtes
- 10 Soirée « Rougail » - Amicale de l'école
Salle Le Mousker - 19h
- 21 Spectacle enfants « Zoo Blues »
Les marionnettes d'Armor - 15h30

Mairie

02 97 30 07 00

Horaires d'ouverture :

*Du lundi au samedi de 9h à 12h
Lundi, mercredi, vendredi
de 13h30 à 17h30*

35

Les Numéros Utiles

Police municipale
06 30 37 48 55

Médiathèque
02 97 30 08 08

Agence postale
communale
02 97 55 03 93

Assistante sociale
2^{ème} et 4^{ème} jeudis
matin sur RDV.
02 97 30 27 57

Maison de l'enfance
02 97 30 21 51

École P.J.Hélias
02 97 55 00 90

Garderie périscolaire
02 97 30 09 06

Office de Tourisme
02 97 57 33 05

Urgences
112

SAMU
15

Cabinets Infirmiers
Andrieux, Allain, Jazat
02 97 30 07 60

Centre antipoison
de Rennes
02 99 59 22 22

Gendarmerie
17

Pompiers
18

Pharmacie de garde
32 37

Docteur Brianceau
02 97 55 12 63

EDF dépannage
08 10 33 33 56

GDF dépannage
02 97 56 20 08

Accueil des nouveaux arrivants

**Samedi 5 septembre
À 10h30 en Mairie
Salle du Conseil Municipal**

Les personnes concernées peuvent passer
en mairie pour plus de renseignements.

www.saintphilibert.fr

